# **2021 RAPPORT FINANCIER**



**Documents complémentaires pour ce point:** Mise à jour intérimaire de la gestion financière pour la période du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022 (ONUSIDA/CCP(50)/22.13).

Action requise lors de cette réunion – Le Conseil de coordination du programme est invité à : *Accepter* le rapport financier et les états financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Implications financières des décisions prises : aucune

Table des matières
Partie I : Introduction
Partie II : Déclaration de contrôle interne de 202111
Partie III : États financiers audités, tableaux complémentaires et notes aux comptes pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021
Note d'information 1
Certification des états financiers 18
Lettre d'envoi de l'audit externe 19
Avis de l'auditeur externe
Déclaration I : Déclaration de la situation financière Toutes les sources de financement au 31 Décembre 2021 23
Déclaration II : Déclaration de la performance financière Toutes les sources de financement pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 24
Déclaration III : Déclaration des variations de l'actif net des capitaux propres Toutes les sources de financement pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 25
Déclaration IV : Tableau des flux de trésorerie Toutes les sources de financement pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 26
Déclaration V : Déclaration de comparaison du budget et du montant réel Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 relatif à la période 2020-2021 Cadre unifié pour le budget, les résultats et les responsabilités 27
Notes relatives aux états financiers 28
Déclaration des objectifs 28
Base de préparation et de présentation 28
Conventions comptables importantes 29
Informations complémentaires à la déclaration de situation financière 35
Informations complémentaires à la déclaration de performances financières50
Tableau complémentaire 1 : Déclaration de performances financières par secteurs
Toutes les sources de financement pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 54
Rapprochement entre la déclaration de comparaison budgétaire (Déclaration V) et État des performances financières (déclaration II) 5
Tableau complémentaire 2 : Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités
Détails des revenus pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 5
Tableau complémentaire 3 : Fonds supplémentaires
Détails des revenus pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 59
Tableau complémentaire 4 : Fonds extrabudgétaires
Détails des revenus pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021
Partie IV : Information de gestion61
Tableau 4 : Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2020-2021 : allocations,
dépenses et créances approuvées pour l'exercice financier clos 31 le Décembre 202162

Tableau 5 : Fonds supplémentaires	
Résumé des fonds disponibles, des dépenses et des créances par source de revenu pour l'exerci Décembre 2021 64	ce clos le 31
Tableau 6 : Fonds extrabudgétaires Fonds disponibles, résumé des dépenses et des charges par source de revenus Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021	65
Tableau 7 : Dépenses et créances nationales et régionales par toutes les sources de	
fonds pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021	66
Tableau 8 : Allocations, dépenses et créances des enveloppes de pays	
pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021	68

## **PARTIE I**

### INTRODUCTION

- Conformément au modus operandi du Conseil de coordination du programme, fonction 5 (vi) du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, le Secrétariat de l'ONUSIDA soumet le rapport financier pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 au Conseil de coordination du programme (CCP) pour examen, conformément aux procédures établies.
- 2. Les états financiers, les méthodes comptables et les notes afférentes aux états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables internationales du secteur public (AISP) et aux Règlements financiers et aux Règles de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).
- 3. C'est la 10ème année que les états financiers de l'ONUSIDA sont préparés sur la base des normes IPSAS, ce qui continue à renforcer la transparence, à accroître la redevabilité et à améliorer les rapports financiers de l'ONUSIDA.
- 4. La redevabilité des gestionnaires, la transparence et la gestion des risques sont des aspects essentiels du programme de réforme de l'ONUSIDA et les progrès se poursuivent sans relâche à cet égard. Conformément aux meilleures pratiques, une déclaration relative au contrôle interne est incluse dans les états financiers audités. La déclaration relative au contrôle interne est un document de redevabilité publique signé par le Directeur exécutif, qui décrit l'efficacité des contrôles internes de l'ONUSIDA et fournit des détails sur les principaux problèmes et risques relatifs au contrôle au cours de l'année, ainsi que sur les mesures prises en réponse. La déclaration relative au contrôle interne continuera d'être révisée chaque année pour assurer les parties prenantes et faire preuve de redevabilité.
- 5. La mise en œuvre des normes IPSAS n'a pas actuellement d'incidence sur la préparation du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF), qui continue d'être préparé sur la base d'une trésorerie modifiée. Comme cette base diffère de la comptabilité d'exercice appliquée aux états financiers, un rapprochement entre le budget et les principaux états financiers est fourni conformément aux exigences des normes IPSAS.
- 6. Les points saillants des revenus, des dépenses, de l'actif net/situation nette, de l'actif et du passif du programme sont fournis, ainsi que des informations sur les flux de trésorerie, les liquidités et les capitaux propres. Ceci afin de fournir une image complète de la situation financière de l'ONUSIDA en date du 31 décembre 2021.

## Budget et plan de travail approuvés

- 7. L'UBRAF 2016-2021 est l'instrument du Programme commun pour mettre en œuvre la stratégie de l'ONUSIDA pour 2016-2021, adopté par le CCP lors de la 37<sup>ème</sup> réunion en octobre 2015. Il a pour but de promouvoir les progrès afin d'atteindre la vision à long terme de l'ONUSIDA, à savoir zéro nouveau cas d'infection par le VIH, zéro discrimination et zéro décès lié au sida.
- 8. Lors de sa 44e réunion en juin 2019, le Conseil de Coordination du Programme a approuvé le budget 2020-2021 de 484 millions de dollars (soit un budget annuel de 242 millions de dollars) et la répartition proposée entre les 11 Coparrainants et le Secrétariat sur la base du modèle révisé de mobilisation et d'allocation des ressources. Il a approuvé un budget de base annuel de 187 millions de dollars réparti entre une allocation de 140 millions de dollars pour que le Secrétariat de l'ONUSIDA dispose de ressources suffisantes, et une allocation de 47 millions de dollars aux Coparrainants (22 millions de dollars, dont 2 millions pour chaque Coparrainant alloués de façon centralisée, et une

- allocation supplémentaire de 25 millions de dollars à l'échelle des pays sous la forme d'enveloppes nationales, pour dynamiser une action
- 9. Il a également approuvé une allocation annuelle de ressources additionnelles sous la forme de fonds supplémentaires d'un total de 55 millions de dollars (40 millions de dollars pour les Coparrainants et 15 millions de dollars pour le Secrétariat) afin de s'attaquer aux contextes épidémiques et nationaux particuliers, ce qui porte les ressources totales au niveau d'un UBRAF pleinement financé à 242 millions de dollars par an ou 484 millions pour l'exercice biennal 2020-2021.

### Revenu

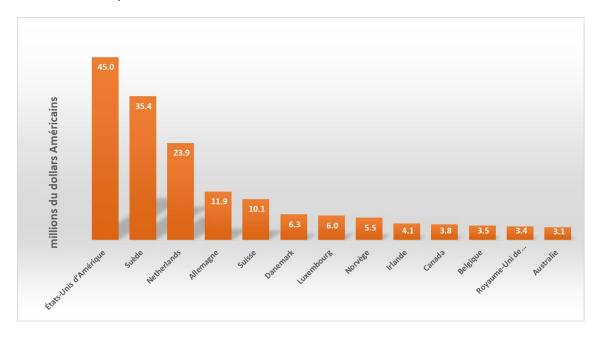
- 10. Le total des revenus (y compris les revenus financiers) pour l'exercice clos en 2020 pour les fonds de base et hors budget de base s'est élevé à 244,9 (contre 269,5 millions de dollars pour 2020). Une réduction de 24,6 millions de dollars par rapport au total des divertissements mobilisés en 2020.
- 11. Sur ce montant, 171,4 millions de dollars ont été mis à la disposition de l'UBRAF et 73,5 millions dollars américains aux fonds non essentiels. Les fonds non essentiels ont été mis à la disposition de l'ONUSIDA pour fournir un appui à un certain nombre d'activités mondiales, régionales et nationales et sont destinés à des pays ou à des fins spécifiques. Le tableau 1 fournit des détails sur les recettes de 2021 et 2020.

Tableau 1. Détails des revenus : Tous les fonds (en dollars des États-Unis)

B	Fonds de b	ase UBRAF	UBRAF Fonds non essentiels		TOTAL	
Revenu	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Gouvernements	165 886 216	192 079 177	65 302 871	65 737 033	231 189 087	257 816 210
Organisations coparrainantes	-	-	5 991 574	6 343 310	5 991 574	6 343 310
Autrui	52 808	34 109	4 559 688	3 667 160	4 612 496	3 701 269
Divers	266 607	227 019	2 874	14 637	269 481	241 656
Sous-total des recettes d'exploitation	166 205 631	192 340 305	75 857 007	75 762 140	242 062 638	268 102 445
Recettes financières/(coût)	5 153 003	1 718 474	(2 329 918)	( 352 806)	2 823 085	1 365 668
Total général	171 358 634	194 058 779	73 527 089	75 409 334	244 885 723	269 468 113

- 12. Comme le résume le tableau 1 ci-dessus, des recettes d'un montant total de 171,4 millions de dollars ont été mobilisées et mises à la disposition de l'UBRAF de base. Cela représentait 70,8 % de l'objectif de mobilisation des ressources du Secrétariat de 242 millions de dollars pour l'année 2021 (contre 194,1 millions de dollars ou 80,2 % pour 2020), ce qui s'est traduit par un déficit de 70,6 millions de dollars américains par rapport au budget approuvé par le CCP. Le déficit de 2021 est supérieur de 22,7 millions de dollars américains au déficit de 47,9 millions de dollars américains enregistré en 2020.
- 13. La figure 1 (ci-dessous) fournit des détails sur les recettes reçues des principaux donateurs de l'ONUSIDA pour l'UBRAF pour l'année 2021.

Graphique 1. Détails des revenus reçus des principaux donateurs pour le Cadre unifié du budget, des résultats et de responsabilité pour l'année 2021 (en millions de dollars américains)



## Dépense

14. Les charges totales pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 se sont élevées à 279,9 millions de dollars américains (contre 272,1 millions de dollars américains pour 2020), dont 182,8 millions de dollars américains liés aux dépenses liées au noyau UBRAF pour 2020-2021; 71,2 millions de dollars américains représentaient des charges au titre des fonds non essentiels; 9,4 millions de dollars américains représentant une accumulation supplémentaire au titre de la Caisse d'assurance maladie après service (AIC), des paiements terminaux et du Fonds spécial d'indemnisation sur la base de l'étude actuarielle et conformément à la norme IPSAS 39 (Avantages du personnel) et 16,5 millions de dollars américains liés à la provision pour restructuration établie conformément à la norme IPSAS 19, pour financer le coût du personnel qui a opté pour la séparation d'un commun accord (SMA) et le coût de la résiliation en raison de la suppression de postes pour suivre l'alignement organisationnel. Le tableau 2 fournit des détails sur les dépenses par type de fonds pour 2021 et 2020.

Tableau 2. Détails de la dépense : tous les fonds (en dollars américains)

Dépense	2021	2020
Fonds de base UBRAF	182 811 787	179 313 405
Fonds non essentiels	71 206 992	52 210 126
Dépenses de la période antérieure	-	2 424 351
Sous-total	254 018 779	233 947 882
Accumulation supplémentaire pour les avantages sociaux du personnel	9 424 446	38 156 288
Fonds de restructuration (coût de la séparation d'un commun accord (SMA)	16 500 000	-
Total des dépenses	279 943 225	272 104 170

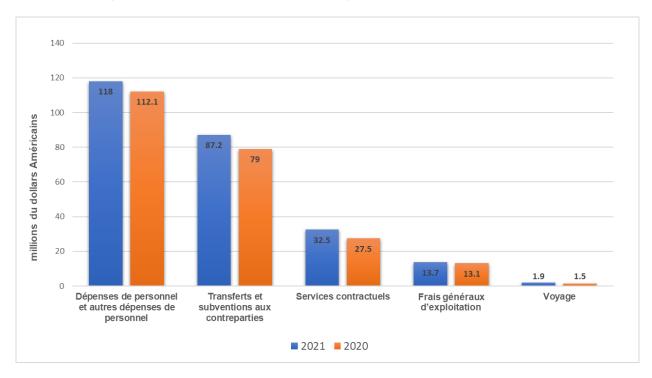
- 15. Grâce aux initiatives et mesures mises en place pour réduire les coûts et augmenter la rentabilité et l'efficacité, les dépenses du Secrétariat sont restées dans les limites de la part approuvée de l'UBRAF de 140 millions de dollars américains. Les dépenses et charges de base du Secrétariat de 2021 de 140 millions de dollars sont conformes à celles de 136,3 millions de dollars américains en 2020.
- 16. La charge de 2021 de 254 millions de dollars a représenté une augmentation nette de 20 dollars américains. 1 million ou 8,6% par rapport à la charge pour l'exercice clos le 2020 qui s'est élevée à 233,9 millions de dollars. Cela est reflété dans le tableau 3 et le graphique 2 (ci-dessous), qui montrent une augmentation des coûts de 5,9 millions de dollars dans la catégorie des dépenses de personnel; 8,2 millions de dollars au titre de la catégorie des dépenses de transferts et de subventions aux contreparties; 5,3 millions de dollars dans la catégorie des frais de services contractuels et 0,6 millions de dollars et 0,3 million de dollars dans la catégorie des frais généraux d'exploitation et de voyage, respectivement. Les autres charges des autres grandes catégories de dépenses sont inférieures à celles de 2020.
- 17. L'augmentation des frais du personnel de 5,9 millions de dollars américains, est principalement due à l'augmentation des postes de base et non de base et à l'augmentation des provisions pour frais de personnel.
- 18. Les transferts et les subventions aux contreparties de 79 millions de dollars sur 2020 à 87,2 millions de dollars en 2021 sont presque entièrement liées à des projets non essentiels financés par l'USAID pour le financement Robert Carr du réseau Stichting AIDS Fonds et de la treatment action en Afrique australe, et L'USAID a financé des projets visant à fournir un soutien technique essentiel aux villes prioritaires des pays Fast-Track.
- 19. L'augmentation des dépenses de services contractuels de 27,3 millions de dollars en 2020 à 32,5 millions de dollars en 2021 est liée à l'expansion continue des demandes d'appui technique aux pays fournies par l'intermédiaire du Mécanisme d'appui technique de l'ONUSIDA financé par l'USAID et à l'intensification des travaux préparatoires liés au processus d'alignement, à la conception et à la mise en œuvre de deux centres virtuels d'évaluation des DCE, des consultants en gestion du changement et une évaluation des capacités du programme conjoint.
- 20. Les frais de déplacement sont restés faibles par rapport aux frais de voyage de 7,8 millions de dollars en 2019. Les faibles frais de déplacement en 2021 et 2020 sont principalement dus aux restrictions résultant de la pandémie de Covid 19, mais aussi à l'amélioration de la planification des voyages en 2021.

Tableau 3. Détails des dépenses par catégorie (en dollars des États-Unis)

Dépense	2021	2020	Incr/(Déc)
Frais de personnel et autres frais de personnel al	118 013 734	112 120 520	5 893 214
Transferts et subventions aux contreparties	87 202 982	78 971 493	8 231 489
Services contractuels	32 506 982	27 254 494	5 252 488
Frais généraux d'exploitation	13 725 026	13 136 679	588 347
Voyage	1 856 094	1 509 515	346 579
Équipement, mobilier et véhicules	167 201	405 672	( 238 471)
Dépréciation	546 760	549 510	( 2 750)
Total des dépenses	254 018 779	233 947 882	20 070 897

a/ Exclut 9,4 millions de dollars américains pour 2021 et 38,2 millions de dollars américains pour 2020 liés aux charges de l'assurance maladie après le personnel (AIC) et du fonds spécial d'indemnisation en raison de l'évolution du passif

Il exclut également 16,5 millions de dollars représentant une provision pour restructuration.



<u>Graphique 2.</u> Détails des dépenses par catégorie principale pour les années 2021 et 2020 (En millions de dollars américains)

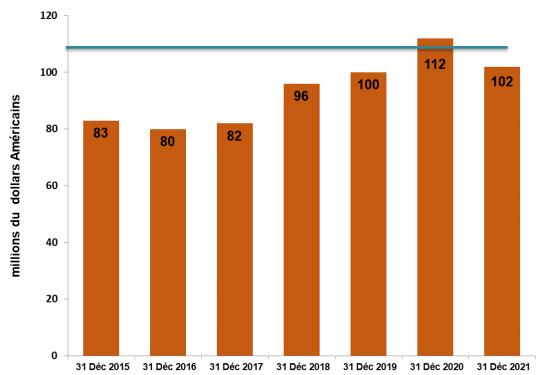
## **Balance de Fonds**

- 21. La nature de l'ONUSIDA en tant que programme financé par des contributions volontaires exige un solde de fonds qui sert de fonds de roulement pour lancer et mettre en œuvre des activités en attendant la réception de promesses de dons fermes/contributions. Afin de garantir la continuité des activités d'une année à l'autre, y compris le transfert de fonds aux coparrains, un solde suffisant des fonds à la fin de chaque année est nécessaire pour assurer le bon démarrage et la mise en œuvre du FBRAF au cours de l'exercice/exercice biennal suivant.
- 22. Lors de sa 26° réunion, tenue à Genève du 22 au 24 juin 2010, le CCP a approuvé un niveau maximal pour le solde net du fonds UBRAF équivalant à 35% (soit 170 millions de dollars) du budget biennal de l'ONUSIDA. En outre, à sa 36° réunion, tenue à Genève du 30 juin au 2 juillet 2015, le Conseil d'administration a approuvé le niveau minimum pour le solde net des fonds de l'ONUSIDA équivalant à 22 % (soit 107 millions de dollars) du budget biennal de l'ONUSIDA.
- 23. Au 31 Décembre 2021, le solde net des fonds de l'UBRAF s'élevait à 101,8 millions de dollars, soit 21 % du budget biennal (contre 112 millions de dollars, soit 23,1 %, au 31 Décembre 2020 et 100,3 millions de dollars, soit 20,7 %, au 31 Décembre 2019). Ce montant est inférieur au niveau minimum de 22 % (ou 107 millions de dollars) du budget biennal approuvé par le Conseil d'administration en juin 2015.<sup>1</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En plus de la dépense de US\$ 182.8 millions en 2021 sous les 2020–2021 UBRAF, ÉTATS-UNIS \$2,3 millions ont été grevés au cours des 2021 (représentant des engagements fermes de biens et de services à livrer en 2022). En conséquence, le solde net du fonds au 31 Décembre 2021 dans le cadre de l'UBRAF pour couvrir 2020. Les activités de l'UBRAF étaient 101.8 millions dollars (US\$ 104.1 millions moins US\$ 2.3 millions réservés pour 2021 charges).

- 24. Le solde net du fonds de l'UBRAF au 31 Décembre 2021 est inférieur de 5,2 millions de dollars au niveau minimum approuvé et représente une diminution de 10,2 millions de dollars par rapport au solde du fonds au 31 Décembre 2020 de 112 millions de dollars.
- 25. Comme indiqué au paragraphe 18, le solde du fonds de l'UBRAF est le fonds de roulement du programme conjoint. Il permet le transfert de fonds aux coparrains au début de chaque année et permet au programme commun de fonctionner sans interruption. Toutefois, étant donné que le niveau du solde du fonds au 31 Décembre 20 21 reste inférieur au niveau minimal établi par le CCP, le Secrétariat continuera de suivre de près l'équilibre du fonds et intensifiera la mobilisation des ressources pour s'assurer que le solde du fonds est maintenu à un niveau qui permet à la mise en œuvre efficace de l'UBRAF.

<u>Graphique 3.</u> Gestion du solde du fonds de base pour les années 2015 à 2021 (en millions de dollars américains)



#### **PARTIE II**

## **DÉCLARATION DE CONTRÔLE INTERNE 2021**

## Champ de responsabilité

En tant que Directeur exécutif du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), je suis redevable, conformément aux responsabilités qui me sont attribuées, en particulier l'article 12.1 du Règlement financier, du maintien d'un système de contrôle interne solide pour « garantir la réalisation des objectifs et des buts fixés pour les opérations, l'utilisation économique et efficace des ressources, la fiabilité et l'intégrité des informations, le respect des politiques, des plans, des procédures, des règles et des règlements, et la sauvegarde des actifs ».

## Objectif du contrôle interne

Le système de contrôle interne est conçu pour réduire et gérer, plutôt qu'éliminer, le risque d'échec dans la réalisation des objectifs et des politiques connexes du Secrétariat de l'ONUSIDA. Par conséquent, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable et non absolue de l'efficacité. Il s'agit d'un processus continu visant à identifier les principaux risques, à évaluer la nature et l'étendue de ces risques et à les gérer de manière efficace, efficiente et économique.

Le contrôle interne est un processus, mis en œuvre par le Conseil de Coordination du Programme, le Directeur exécutif, la direction générale et d'autres membres du personnel, et conçu pour fournir une assurance raisonnable sur la réalisation des objectifs suivants :

- l'efficacité des opérations et la sauvegarde des actifs.
- la fiabilité des rapports financiers ; et
- le respect des règles et règlements en vigueur.

D'un point de vue opérationnel, le système de contrôle interne de l'ONUSIDA fonctionne en permanence à tous les niveaux du Secrétariat par le biais de processus de contrôle interne afin de garantir les objectifs ci-dessus.

Ma déclaration actuelle sur les processus de contrôle interne de l'ONUSIDA, telle que décrite ci-dessus, s'applique à l'exercice clos le 31 décembre 2020, et jusqu'à la date d'approbation des états financiers 2020 de l'Organisation.

## Environnement opérationnel de l'ONUSIDA

L'ONUSIDA opère dans des environnements difficiles et est donc exposé à des situations présentant un niveau élevé de risque inhérent, notamment en ce qui concerne la sécurité de ses employés et, dans certains cas, sa capacité à maintenir les normes les plus élevées de contrôle interne. La situation en matière de sécurité dans chaque pays dans lequel l'ONUSIDA (et les Nations Unies en général) opère est étroitement surveillée, et des décisions stratégiques sont prises si nécessaire pour adapter les opérations de l'ONUSIDA et pour gérer et atténuer l'exposition aux risques de son personnel. Tous les risques sont consignés dans un registre officiel des risques et feront l'objet d'un examen régulier par les responsables.

## Le Cadre de contrôle interne et la Gestion des risques

Le Cadre des responsabilités de gestion de l'ONUSIDA fonctionne en tandem avec le Cadre de gestion des risques et le Cadre de contrôle interne. Ces cadres sont essentiels à la réalisation des objectifs et des buts du Programme commun avec une redevabilité accrue et une plus grande transparence.

Le cadre de gestion des risques vise à intégrer une approche systématique et efficace pour identifier, évaluer et gérer les risques et les opportunités. La direction générale a identifié les risques et les opportunités de haut niveau qui ont été compilés dans un Univers de risquede l'ONUSIDA. Les directeurs/responsables de département, de région, de liaison et de bureau de pays élaborent des registres de risques, y compris des plans d'action d'atténuation, sur la base de leur analyse des risques. L'assurance qualité des registres est entreprise avant leur évaluation par le Comité de gestion des risques.

Outre un ensemble de règles, de procédures et de processus, le cadre de contrôle interne comprend des mécanismes permettant d'évaluer son efficacité globale. Chaque année, les gestionnaires ayant des pouvoirs financiers et administratifs délégués remplissent une liste de contrôle d'auto-évaluation afin d'évaluer et de suivre les contrôles internes globaux, ainsi que les domaines de contrôle fonctionnels clés, dans leurs bureaux ou départements respectifs. Les résultats des listes de contrôle d'auto-évaluation sont analysés à la lumière des résultats d'audits récurrents et des principaux risques identifiés pour alimenter un examen global de l'efficacité et des plans d'action d'amélioration continue.

### Examen de l'efficacité des contrôles internes

Mon examen de l'efficacité du système de contrôle interne est principalement éclairé par :

- Mes cadres supérieurs, en particulier les directeurs exécutifs adjoints, les directeurs de l'équipe d'appui régional et du bureau de liaison, les directeurs de bureau de pays, les directeurs de département et les directeurs fonctionnels, qui jouent un rôle important et sont responsables des résultats, du rendement, des activités de contrôle relevant de leur compétence et des ressources qui leur sont confiées.
- Je tire mon assurance des attestations de contrôle interne signées par le Département/les directeurs régionaux. Ces lettres confirment l'importance de s'assurer que des contrôles internes adéquats sont en place, ainsi que d'autres assurances.
- La liste de contrôle interne d'auto-évaluation remplie par les gestionnaires. L'exercice d'auto-évaluation de 2021 a jugé que les contrôles internes étaient globalement adéquats. Le domaine de contrôle opérationnel de la gestion des risques a été considéré comme présentant la plus grande marge d'amélioration. Pour les domaines du contrôle fonctionnel, les ressources humaines et la sécurité, en particulier la planification de la relève et la santé et la sécurité au travail, ont également été répertoriées comme nécessitant un renforcement. Les résultats de l'exercice d'auto-évaluation seront examinés attentivement et des plans d'action seront élaborés pour aborder les domaines à améliorer, le cas échéant.
- Les évaluations des risques effectuées par les gestionnaires. L'exercice de 2021 a révélé que les principaux risques en termes d'occurrence concernent les risques politiques, de ressources humaines, programmatiques, de financement et de gouvernance.

- Rapports publiés par le Bureau du contrôle interne, qui comprennent des informations indépendantes et objectives sur l'adéquation et l'efficacité du système de contrôles internes de l'ONUSIDA, ainsi que des recommandations d'amélioration.
- Rapports publiés par l'auditeur externe qui assurent une surveillance indépendante et rendent compte de la conformité de l'ONUSIDA aux règles et règlements financiers. L'auditeur externe présente une mise à jour de ses travaux et des principales conclusions au Conseil de coordination du programme.
- Observations du Conseil de coordination du programme.

## Exercice d'alignement de l'ONUSIDA – une nouvelle structure organisationnelle pour le Secrétariat

Un important exercice d'alignement a été lancé en 2021 pour veiller à ce que les ressources financières et humaines de l'ONUSIDA soient déployées de la meilleure façon possible pour répondre aux défis actuels et à ceux de l'avenir de la riposte au sida.

Le processus d'alignement a été quidé par les 5 objectifs principaux suivants :

- L'ONUSIDA est alignée sur la nouvelle stratégie de lutte contre le sida et atteint son impact le plus élevé :
- L'ONUSIDA est financièrement viable et plus rentable ;
- L'ONUSIDA est diversifiée et inclusive et donc légitime et crédible ;
- L'ONUSIDA est axée sur les connaissances et optimise l'expertise et le personnel de son secrétariat à l'échelle mondiale grâce à l'utilisation des technologies numériques dans ses travaux ;
- L'ONUSIDA est alignée sur la réforme des Nations Unies, principalement dans le cadre de ses travaux sur la préparation aux pandémies.

Le 12 juillet 2021, la haute direction de l'ONUSIDA a approuvé une structure organisationnelle de haut niveau et des propositions de dotation en personnel pour la nouvelle structure ont été approuvées le 23 novembre 2021.

La nouvelle structure s'appuie sur la valeur ajoutée unique de l'ONUSIDA, augmente l'accent et les ressources sur les domaines prioritaires de la stratégie mondiale de lutte contre le sida pour 2021-2026, permet de passer à une organisation fondée sur le savoir et permet une meilleure collaboration avec les responsables de la lutte contre le sida. Les centres de services mondiaux décentralisés garantissent que l'ONUSIDA est plus proche des besoins des personnes vivant avec le VIH et touchées par le VIH et mieux équipée pour s'acquitter de son mandat.

La mise en œuvre de la nouvelle structure organisationnelle débutera à la mi-2022 et se fera de manière progressive. Une attention particulière sera accordée à la continuité des activités, à la prise en compte des besoins du personnel et à l'accroissement de la diversité et de l'égalité des sexes. En plus d'un soutien dédié au personnel touché, une équipe de gestion du changement a été mise en place pour soutenir les changements.

## Problèmes de risque importants notés

Après que les départements, les régionaux et les pays ont achevé le registre des risques en 2021, les conclusions consolidées ont été examinées et approuvées par les supérieurs. Les risques les plus importants auxquels l'Organisation est actuellement confrontée sont résumés ci-dessous.

#### Principaux risques Exemples d'activités d'atténuation en cours ou prévues Financement insuffisant pour • Une stratégie renforcée de mobilisation des ressources atteindre les obiectifs et les pour parvenir à un UBRAF entièrement doté de engagements aux niveaux ressources, calibré pour fournir à l'ONUSIDA son plein national et régional (diminution avantage comparatif en matière de soutien aux pays. du financement des donateurs • Assurer le suivi du dialogue sur le financement structuré pour le sida et l'ONUSIDA, (DSE) de 2021 et le plan pour le DDF de 2022 et réduction du financement aux l'alignement des contributions des donateurs sur la niveaux national et régional en nouvelle stratégie et l'UBRAF. raison de perspectives • Poursuivre les efforts visant à élargir et à diversifier la économiques et budgétaires base de donateurs conventionnels et explorer des négatives) financements novateurs, y compris le financement du secteur privé.

Principaux risques	Exemples d'activités d'atténuation en cours ou prévues
L'ONUSIDA est lente ou	<ul> <li>Appui à une reconstitution solide et efficace de la reconstitution des ressources du Fonds mondial. Approfondissement de la collaboration avec le Fonds mondial, y compris l'accord de financement, afin d'aider à aligner le travail et les attentes, et d'accroître la visibilité des contributions de l'ONUSIDA à l'impact et à la durabilité des investissements du Fonds mondial.</li> <li>Continuer à travailler en étroite collaboration avec le PEPFAR, en fonction des domaines d'avantage comparatif, en orientant les investissements conformément à la stratégie mondiale de lutte contre le sida et en soutenant l'appropriation par les pays et la durabilité des résultats.</li> <li>Renforcer la confiance des donateurs grâce à une transparence accrue et à l'établissement de rapports sur les mesures de responsabilité de la direction (par exemple, rapports de suivi de la performance de qualité, résultats à jour et portail de transparence, respect continu de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) et rapports sur le Pacte de financement des ODD).</li> <li>Conclusions positives des évaluations menées par les donateurs, démontrant l'utilité et l'impact du programme conjoint.</li> <li>Une surveillance rigoureuse de la part de la baute</li> </ul>
incapable d'aligner le personnel et les capacités humaines sur les objectifs prioritaires et les besoins émergents	<ul> <li>Une surveillance rigoureuse de la part de la haute direction à l'égard de l'exercice d'harmonisation afin de s'assurer que les structures et les compétences/aptitudes sont introduites à temps et aptes à mettre en œuvre la Stratégie.</li> <li>Améliorer les pratiques de recrutement pour attirer des personnes possédant les compétences et l'expérience appropriées.</li> <li>Revoir et repenser la politique de mobilité du personnel, la planification de la main-d'œuvre et les modalités de développement de carrière.</li> <li>Renforcer les délégations de pouvoir et le rôle de l'équipe régionale dans les ressources humaines et le soutien opérationnel aux Bureaux des Pays.</li> <li>Poursuivre les efforts visant à développer de nouvelles méthodes de travail, à simplifier les processus et à utiliser les TIC pour réaliser des gains d'efficacité.</li> <li>Évaluation planifiée de la capacité des coparrains afin de formuler des recommandations visant à optimiser les capacités humaines et autres pour mettre en œuvre la Stratégie.</li> <li>Simplification du processus de conseil et de sélection du personnel de projet.</li> </ul>
Érosion des connaissances institutionnelles, retards dans les activités prévues et augmentation du stress du personnel pendant la transition vers la nouvelle structure organisationnelle du Secrétariat et réduction et	<ul> <li>Soutien au personnel touché par l'abolition et la réinstallation</li> <li>Mise en place d'une fonction de gestion du changement dotée de capacités internes et externes renforcées, avec une attention prioritaire axée sur la gestion des connaissances, les quatre domaines de pratique</li> </ul>

Principaux risques	Exemples d'activités d'atténuation en cours ou prévues
relocalisation des postes du personnel	parallèlement au travail de transformation de la culture en cours.
Les contextes juridiques et socioéconomiques ne sont pas propices à l'élimination des obstacles à l'accès équitable aux services de prévention, de traitement, de soins et de soutien en matière de VIH/sida, exempts de stigmatisation et de discrimination.	<ul> <li>Mise en œuvre progressive de la nouvelle structure organisationnelle, avec un soutien étroit pour la formation et l'intégration du personnel nouveau et existant.</li> <li>Maintenir une communication et une interaction étroites avec le personnel afin de comprendre les points de vue émergents et de faire de la « détection de fumée » sur les questions préoccupantes.</li> <li>Le devoir de diligence et les services sociaux du personnel doivent continuer à être soutenus et décentralisés davantage pour se rapprocher du personnel.</li> <li>Convoquer, défendre et soutenir le développement continu d'orientations en matière de droits de l'homme, ainsi que l'engagement politique et le financement d'interventions et d'approches en matière de droits de l'homme.</li> <li>Fournir un soutien technique et des conseils aux gouvernements, aux communautés et aux autres parties prenantes pour l'élaboration, la mise en œuvre, la mise à l'échelle et le suivi de programmes durables et fondés sur des données probantes en matière de droits de la personne.</li> <li>Tirer parti des partenariats pour promouvoir l'accès à la justice, la création d'environnements juridiques et politiques favorables, notamment en supprimant les lois et les politiques punitives et discriminatoires et en réduisant la stigmatisation et la discrimination.</li> <li>Suivre les progrès accomplis dans l'élimination des obstacles aux droits de l'homme et aider les communautés et les gouvernements à suivre les progrès et les violations</li> </ul>
Impacts négatifs multifactoriels des ondes successives de Covid-19 sur :  Perturbations continues des modalités de travail affectant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée du personnel Programmes de dépistage et de prévention du VIH Paysage du financement, y compris la réorientation des ressources nationales et régionales pour répondre à d'autres besoins Discrimination accrue, stigmatisation, inégalités entre les sexes et violence fondée sur le sexe	<ul> <li>Continuer de promouvoir de nouvelles méthodes de travail qui peuvent soutenir des approches flexibles en matière d'équilibre travail-vie personnelle et réduire l'impact du bien-être du personnel et de la santé mentale</li> <li>Examen des conséquences de la Covid 19 par un groupe interne de gestion de crise.</li> <li>Plans de continuité des activités mis à jour et examinés</li> <li>Poursuivre les innovations en matière de TIC pour aider le personnel à opérer dans un nouveau contexte.</li> <li>Continuer à être le fer de lance des innovations en matière de prestation de services et de nouvelles technologies afin que les services puissent être maintenus pendant les périodes perturbatrices causées par la Covid ou d'autres crises.</li> <li>Mobilisation des coparrains, des gouvernements, des donateurs, des organisations de la société civile et des communautés en partenariat pour les réponses à la Covid-19.</li> </ul>

## **Principaux risques** Exemples d'activités d'atténuation en cours ou prévues La faiblesse des pratiques de • Centres d'évaluation intégrant des méthodes et des outils gestion expose l'ONUSIDA à élargis pour évaluer les candidats sur les compétences la perte de personnel essentiel managériales des membres du personnel. et/ou à la sous-performance Évaluations 360 élargies et liées au programme de coaching. • Accent renforcé et continu de la haute direction sur le devoir de diligence et la mise en œuvre du plan d'action de gestion, des recommandations de l'UCM et du programme de transformation de la culture. Politiques de base révisées et mises à jour en matière de gestion des talents – pour le recrutement, la mobilité, ainsi que les politiques de lutte contre les comportements abusifs, la diversité et l'inclusion. Priorités identifiées par et pour l'équipe de direction de l'enquête mondiale auprès du personnel discutées et traitées par des actions concrètes. L'évolution du programme et Accroître les efforts de plaidoyer, en s'engageant auprès des priorités des partenaires des gouvernements, des décideurs et des donateurs stratégiques, y compris les dans le pays. coordonnateurs et les autres Transmettre des messages solides et cohérents à parties prenantes, diminue l'interne et à l'externe (par le biais de communications et l'attention portée à la riposte d'engagement de ressources) sur les principales priorités. au sida Accroître la visibilité sur le travail des coparrains en matière de VIH et intégrer davantage le VIH dans leur mandat et leur expertise plus larges. Démontrer la pertinence et les leçons de la riposte au VIH par rapport aux priorités concurrentes, telles que Covid-19 et / ou aux programmes connexes pertinents tels que la SDSR. Renforcer la capacité dans les domaines clés d'influencer le programme, y compris l'information et le positionnement stratégique et une meilleure intégration de la riposte au sida dans les cadres plus larges de santé, de société et de développement, d'initiatives (par exemple, la CSU, l'éducation pour tous) et le financement durable connexe. Renforcer la capacité des équipes mixtes à mobiliser des ressources supplémentaires et à renforcer la capacité de mobilisation des ressources au niveau des pays. La sécurité et le bien-être du Assurer la conformité aux recommandations de l'UNDSS personnel compromis afin de limiter les risques pour les personnels. Veiller à ce que les obligations de diligence envers le personnel soient pleinement respectées, en particulier en ce qui concerne la pandémie de Covid-19 en cours et en évolution. • S'assurer que les modalités de travail alternatives / flexibles sont soutenues par l'organisation. • Fournir au personnel de l'information et l'accès à des services pour promouvoir et protéger la santé mentale et le bien-être. • S'assurer que tous les bureaux ont mis en place des plans de continuité des activités à jour.

Principaux risques	Exemples d'activités d'atténuation en cours ou prévues
	<ul> <li>Veiller à ce que tout le personnel prenne au moins le nombre minimum de jours de congé par an, comme indiqué dans le Règlement du personnel.</li> <li>Garantir l'accès à l'information sur la disponibilité des soins médicaux d'urgence dans le pays et sur les établissements de santé qui reconnaissent l'assurance maladie du personnel de l'OMS.</li> </ul>

## Déclaration

Le contrôle interne, tout en fonctionnant efficacement, a des limites inhérentes, y compris la possibilité de contournement, aussi bien conçu soit-il, et ne peut donc fournir qu'une assurance raisonnable. De plus, en raison de changements de conditions, l'efficacité du contrôle interne peut varier au fil du temps. Je m'engage à remédier à toute faiblesse des contrôles internes qui pourrait être constatée au cours de l'année et portée à mon attention.

Sur la base de ce qui précède, je conclus que, au meilleur de ma connaissance et de mes informations, il n'y a pas de faiblesses importantes qui empêcheraient l'auditeur externe de fournir une opinion sans réserve sur les états financiers de l'ONUSIDA, ni d'autres questions importantes qui devraient être soulevées dans le présent document pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 et jusqu'à la date d'approbation des états financiers.

Winnie Byanyima

uxPman

**Executive Director** 

Genève, le 29 mars 2022

#### **PARTIE III**

## ÉTATS FINANCIERS, TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES ET NOTES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Cette section du rapport financier présente la situation financière globale de l'ONUSIDA au 31 Décembre 2021 et pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021. Les états financiers pertinents, les notes d'accompagnement et les tableaux d'appui ont été établis conformément aux exigences du Règlement financier de l'OMS, des Règles financières et des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Les tableaux fournissent des détails et des explications à l'appui des fonds et comptes individuels administrés par l'ONUSIDA, par l'intermédiaire des systèmes financiers de l'OMS, pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

## Certification des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021

Les états financiers, les méthodes comptables et les notes afférentes aux états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). Les états financiers sont également établis conformément au Règlement financier et aux Règles financières de l'OMS, qui assure l'administration à l'appui de l'ONUSIDA conformément à la résolution 1994/24 de l'ECOSOC, et à l'article XI du Mémorandum d'accord entre les coparrains établissant l'ONUSIDA.

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les notes annexes et les tableaux justificatifs sont approuvés.

George Farhat
Director, Finance
and Accountability

Winnie Byanyima
Executive Director
UNAIDS

## LETTRE DE TRANSMISSION



M 19, World Health Organisation Avenue Appia, 1211 Geneva

Krishna Subramaniam Director External Audit World Health Organisation

30 May 2022

## Letter of Transmittal

Dear Sir,

I have the honour to present to the Programme Coordinating Board, the External Auditor's Audit Report and Opinion on the financial statements of the Joint United Nations Programme on HIV/AIDS (UNAIDS) for the financial year ended 31 December 2021.

I record my appreciation to the Programme Coordinating Board for the honour and privilege to serve as the External Auditor of UNAIDS

Yours Sincerely

K Subramaniam

The Chair
Programme Coordinating Board
Joint United Nations Programme on HIV/AIDS
Geneva, Switzerland

### RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE

## Rapport de l'auditeur externe sur les états financiers : opinion d'audit Opinion

Nous avons audité les états financiers du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), qui comprennent l'état de la situation financière (état I) au 31 Décembre 2020, l'état de la performance financière (état II), l'état des variations de l'actif net/la situation nette (état III), l'état des flux de trésorerie (état IV) et l'état comparatif des montants effectifs et des montants inscrits au budget (état V) pour l'exercice clos à ladite date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables. À notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière de l'ONUSIDA au 31 Décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à ladite date, conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).

## Base de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites dans la section ci-dessous intitulée « Responsabilités de l'auditeur au titre de l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants de l'ONUSIDA conformément aux exigences déontologiques pertinentes pour notre audit des états financiers et nous avons honoré nos autres responsabilités déontologiques conformément auxdites exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Informations autres que les états financiers et le rapport d'audit sur ceux-ci

La direction est responsable des autres informations, qui comprennent les informations de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ceux-ci. Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations, et nous n'exprimons aucune forme d'assurance à leur sujet. Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les autres informations et, ce faisant, de considérer si les autres informations sont matériellement en contradiction avec les états financiers ou avec les connaissances acquises dans le cadre de l'audit, ou si elles semblent être matériellement erronées. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous concluons à l'existence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de le signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance au titre des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IPSAS, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers sans anomalie significative due à un acte frauduleux ou à une erreur. ONUSIDA/CCP (48)/20.12 Page 21/72 Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable de l'évaluation de la capacité de l'ONUSIDA à poursuivre son activité, de la publication, le cas échéant, des questions liées à la continuité de son activité et de l'utilisation du principe comptable de continuité d'activité, sauf si la direction a l'intention de liquider l'ONUSIDA ou de cesser ses activités, ou si elle n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire. Les responsables de la gouvernance sont chargés de superviser le processus de rapport financier de l'ONUSIDA.

## Responsabilités de l'auditeur au titre de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent aucune anomalie significative due à un acte frauduleux ou à une erreur et de publier un rapport d'audit comprenant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais elle ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit permettra de détecter toute anomalie significative, le cas échéant. Des anomalies peuvent résulter d'un acte frauduleux ou d'une erreur et sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles peuvent raisonnablement influencer les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base desdits états financiers. Dans le cadre d'un audit conforme aux normes internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve de scepticisme professionnel tout au long de l'audit. En outre, nous :

- (a) identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dues à un acte frauduleux ou à une erreur dans les états financiers, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit adaptées auxdits risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'un acte frauduleux est plus élevé que le risque de ne pas détecter une anomalie résultant d'une erreur, car un acte frauduleux peut impliquer une collusion, une falsification, une omission intentionnelle, une fausse déclaration ou le contournement d'un contrôle interne ;
- (b) obtenons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais pas afin d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'ONUSIDA;

- (c) évaluons le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations associées fournies par la Directrice exécutive ;
- (d) tirons des conclusions sur le caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe de continuité d'activité et, sur la base des éléments probants recueillis, sur l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'ONUSIDA à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations associées fournies dans les états financiers ou, si lesdites informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont étayées par les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, de futurs ONUSIDA/CCP (48)/20.12 Page 22/72 événements ou de futures conditions peuvent amener l'ONUSIDA à cesser son activité ;
- (e) évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons si les états financiers représentent les transactions et événements sous-jacents de manière à obtenir une présentation fidèle. Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, le cadre et le calendrier prévus de l'audit et les principales conclusions de l'audit, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit. Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires En outre, à notre avis, les transactions de l'ONUSIDA portées à notre connaissance ou que nous avons testées dans le cadre de notre audit ont été, à tous égards importants, conformes au Règlement financier de l'OMS. Conformément à l'article XIV du Règlement financier de l'OMS, nous avons également publié un rapport détaillé sur notre audit de l'ONUSIDA.

Girish Chandra Murmu Comptroller and Auditor General of India

30 May 2022

Etat I État de la situation financière Toutes les sources de financement au 31 décembre 2021 (en dollars américains)

	Note	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
ACTIFS -			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus	4.1	176 226 258	198 093 402
Comptes débiteurs - courants	4.2	106 631 802	109 737 473
Créances du personnel	4.3	2 094 160	2 176 889
Paiements anticipés	4.4	952 167	1 016 724
Autres créances courantes	4.5	367 270	273 438
Total des actifs courants		286 271 657	311 297 926
Actifs non courants			
Comptes débiteurs - non courants	4.2	11 323 585	3 180 317
Immobilisations corporelles	4.8	19 619 018	19 880 852
Total des actifs non courants		30 942 603	23 061 169
TOTAL DES ACTIFS		317 214 260	334 359 095
PASSIFS			
Passifs courants			
Comptes créditeurs	4.9	3 560 424	4 709 986
Personnel à payer	4.10	307 968	240 768
Avantages sociaux accumulés - actuel	4.11	23 769 193	11 172 401
Revenus reportés - courants	4.12	9 320 678	21 007 545
Emprunts à long terme - courants	4.13	653 552	677 237
Autres passifs courants	4.14	235 975	147 582
Total des passifs courants		37 847 790	37 955 519
Passifs non courants			
Avantages sociaux accumulés - non courants	4.11	140 397 535	164 439 125
Produits reportés - non courants	4.12	8 143 267	3 109 883
Emprunts à long terme - non courants	4.13	22 220 764	23 703 283
Total des passifs non courants		170 761 566	191 252 291
TOTAL DES PASSIFS		208 609 356	229 207 810
ACTIF NET/CAPITAUX PROPRES			
Actifs/réserves nets	4.15		
Fonds de réserve de fonctionnement	4.16	35 000 000	35 000 000
Capitaux propres en immobilisations		9 747 735	9 094 183
Fonds commun		(17 536 288)	(15 585 609)
Fonds non restreints		104 129 517	116 012 670
Fonds restreints		65 144 173	68 985 287
Fonds de rénovation des bâtiments	4.17	6 865 248	6 450 892
Avantages pour le personnel		(102 036 645)	(119 506 979)
Fonds pour les droits du personnel non salarié		7 291 164	4 700 841
TOTAL DE L'ACTIF NET/CAPITAUX PROPRES		108 604 904	105 151 285
TOTAL DES PASSIFS ET DE L'ACTIF NET/CAPITAUX PRO	<b>DPRES</b>	317 214 260	334 359 095

L'état des principales méthodes comptables et les notes qui l'accompagnent font partie des états financiers.

État II

État de la performance financière

Toutes les sources de financement pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021
(en dollars américains)

	Notes	31 December 2021	31 December 2020
Revenu	5.2		
Contributions volontaires			
Gouvernements		231 189 087	257 816 210
Organisations coparrainantes		5 991 574	6 343 310
Autrui		4 612 496	3 701 269
Contribution volontaire sous-totale		241 793 157	267 860 789
Divers		269 481	241 656
Total des revenus		242 062 638	268 102 445
Dépense	5.3		
Dépenses de personnel et autres dépenses d	e personnel	143 938 180	150 276 808
Transferts et subventions aux contreparties		87 202 982	78 971 493
Services contractuels		32 506 982	27 254 494
Frais généraux d'exploitation		13 725 026	13 136 679
Voyage		1 856 094	1 509 515
Équipements, véhicules et mobilier		167 201	405 672
Dépréciation		546 760	549 510
Total des dépenses		279 943 225	272 104 170
Recettes financières	5.4	2 823 085	1 365 668
Excédent total/(déficit) pour l'année		(35 057 501)	(2 636 057)

L'énoncé des principales conventions comptables et les notes annexes font partie des états financiers.

État III
État des variations de l'actif net/des capitaux propres
Toutes les sources de financement pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021
(en dollars américains)

No	otes	31 Décembre 2021	2021 Mouvements	2021 Ajustements	31 Décembre 2020
Actifs/réserves nets 4	.15				
Fonds de réserve de fonctionnement 4	.16	35 000 000			35 000 000
Capitaux propres en immobilisations		4 458 270			4 458 270
Ajustements de prêts	_	5 289 465	653 552		4 635 913
Total des capitaux propres en immobilis	sations	9 747 735	653,552	-	9 094 183
Fonds commun Amortissement sur la propriété,					
l'usine		(8 340 822)	( 546 760)		(7 794 062)
Réserve de réévaluation	_	(9 195 466)	(1 403 919)		(7 791 547)
Total du Fonds commun		(17 536 288)	(1 950 679)	-	(15 585 609)
Fonds non restreints UBRAF Core sans restriction		104 129 517	(11 453 153)	( 430 000)	116 012 670
Fonds restreints					
UBRAF Supplément restreint		58 696 482	9 559 667		49 136 815
Fonds extrabudgétaires		6 447 691	(6 900 780)	(6 500 000)	19 848 471
Total restreint		65 144 173	2 658 887	(6,500,000)	68 985 286
Autres fonds Fonds de rénovation des bâtiments 4.	.17	6 865 248	( 15 644)	430 000	6 450 892
Fonds d'avantages sociaux du personne	el				
Paiements terminaux		1 386 106	(1 590 038)	(5 200 000)	8 176 144
Assurance maladie du personnel		(96 195 890)	(9 148 844)	38 515 249	(125 562 295)
Fonds spécial d'indemnisation		(2 426 861)	( 301 905)	( 4 128)	(2 120 828)
Fonds de restructuration		(4 800 000)	(16 500 000)	11 700 000	
Total des prestations du personnel	_	(102 036 645)	(27 540 787)	45 011 121	(119 506 979)
Fonds pour les droits du personnel nor	n salari_	7 291 164	2 590 323		4 700 841
Actifs nets/capitaux propres	_	108 604 904	(35 057 501)	38 511 121	105 151 284

L'énoncé des principales conventions comptables et les notes annexes font partie des états financiers.

État IV État des flux de trésorerie Toutes les sources de financement pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 (en dollars américains)

	2021	2020
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	_	
Excédent/(déficit) pour l'année	(35 057 501)	(2 636 057)
Dépréciation	546 760	549 510
Non réalisés (gains)/Pertes sur réévaluation d'emprunts à long terme	1 403 919	1 255 764
(Augmentation)/diminution des comptes débiteurs - courants	3 105 671	9 036 174
(Augmentation)/diminution des comptes débiteurs - non courants	(8 143 268)	17 174 384
(Augmentation)/diminution des créances du personnel	82 729	( 53 464)
(Augmentation)/diminution des prépaiement	64 557	( 355 208)
(Augmentation)/diminution des autres créances courantes	( 93 833)	( 2 028)
Augmentation/diminution des comptes créditeurs	(1 149 562)	2 842 657
Augmentation/diminution des créditeurs de personnel	67 200	73 398
Augmentation/diminution des avantages sociaux accumulés - actuel	12 596 792	2 813 858
Augmentation/diminution des revenus reportés - courants	(11 686 867)	(12 061 859)
Augmentation/diminution des avantages sociaux accumulés - actuel	88 393	147,582
Augmentation/diminution des produits reportés - non courants	5 033 384	(17 187 834)
Augmentation/diminution des avantages sociaux accumulés - non courants	(24 041 590)	117 249 413
Ajustements directs de l'actif net/des capitaux propres	38 511 121	(78 316 367)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(18 672 095)	40 529 923
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
(Augmentation)/diminution des immobilisations corporelles	( 284 925)	( 50 615)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	( 284 925)	( 50 615)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Augmentation/(diminution) des emprunts à long terme - courant	( 23 685)	63 904
Augmentation/(diminution) des emprunts à long terme -non courants	(1 482 519)	1 623 283
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(1 506 204)	1 687 187
Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(20 463 224)	42 166 495
Nets non réalisés (gains)/Pertes sur réévaluation	(1 403 919)	(1 255 764)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice	198 093 402	157 182 670
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	176 226 258	198 093 402

L'énoncé des principales conventions comptables et les notes annexes font partie des états financiers.

État V État de comparaison du budget et du montant réel Budget, cadre de résultats et de responsabilisation unifiés 2020-2021 pour la période terminée le 31 Décembre 2021

(en dollars américains)

		Budget de base approuvé pour 2020- 2021	Dépense 2020	Dépense 2021	Dépense 2020-2021	Balance	Pourcentage de mise en œuvre
		(a)	(b)	(c)	(d) = (b+c)	( e) = (a-d)	(f) = (d / a)
I.	Zones de résultats						
1	Dépistage et traitement du VIH	28 245 000	14 144 150	13 904 933	28 049 083	195 917	99.3%
2	Élimination de la transmission de la mère à l'enfant	4 544 200	2 223 000	2 414 206	4 637 206	( 93 006)	102.0%
3	Prévention du VIH chez les jeunes	14 374 000	7 021 950	7 077 099	14 099 049	274 952	98.1%
4	Prévention du VIH auprès des populations clés	16 509 800	8 533 550	7 651 465	16 185 015	324 785	98.0%
5	Inégalité entre les genres et VFS	7 054 000	3 572 200	3 482 075	7 054 275	( 275)	100.0%
6	Droits de l'homme, stigmatisation et discrimination	10 196 700	4 851 950	5 432 438	10 284 389	( 87 689)	100.9%
7	Investissement et efficacité	5 252 400	2 670 250	1 840 037	4 510 287	742 113	85.9%
8	Intégration du VIH et des services de santé	7 823 900	3 982 950	3 197 747	7 180 697	643 203	91.8%
	Total des coparrains	94 000 000	47 000 000	45 000 000	92 000 000	2 000 000	97.9%
II.	Fonctions de base						
1	Leadership, plaidoyer et communication	64 298 000	30 954 121	31 219 629	62 173 751	2 124 249	96.7%
2	Partenariats, mobilisation et innovation	55 131 000	26 188 638	27 551 877	53 740 515	1 390 485	97.5%
3	Information stratégique	39 985 000	18 100 609	19 461 839	37 562 448	2 422 552	93.9%
4	Coordination, convocation et soutien à la mise en œuvre par pays	64 282 000	30 788 961	31 884 610	62 673 571	1 608 429	97.5%
5	Gouvernance et responsabilité mutuelle	56 304 000	26 331 531	27 526 691	53 858 222	2 445 778	95.7%
	Total secrétariat	280 000 000	132 363 860	137 644 646	270 008 506	9 991 494	96.4%
	Total général	374 000 000	179 363 860	182 644 646	362 008 506	11 991 494	96.8%

Différences de base		
Capitalisation des actifs	( 50 615)	( 284 925)
Remboursement du prêt	( 677 237)	( 653 552)
Différences totales sur la base	( 727 852)	( 938 477)
Différences de temps		
Dépenses engagées au cours de la période	4 364 883	
précédente sur l'ensemble des fonds		-
Différences d'entité		
Dépenses au titre d'autres fonds	89 103 279	98 237 057
Total des charges selon l'état de la performance	272 104 170	279 943 225
financière (état II)		

L'énoncé des principales conventions comptables et les notes annexes font partie des états financiers

## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

### 1. DECLARATION DES OBJECTIFS

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) a été créé par la résolution 1994/24 du Conseil économique et social (ECOSOC) du 26 juillet 1994 pour « entreprendre un Programme des Nations Unies sur le VIH/sida coparrainé sur la base de la copropriété, de la planification et de l'exécution collaboratives et d'un partage équitable des responsabilités ». L'ONUSIDA se compose actuellement de onze organisations des Nations Unies appelées Coparrains.<sup>2</sup>

Le programme est dirigé par un directeur exécutif, nommé par le Secrétaire général de l'ONU sur recommandation des coparrains, qui relève du Conseil de coordination du programme, qui fait office de conseil d'administration du programme.

Les objectifs de l'ONUSIDA figurent dans le Mémorandum d'accord entre les coparrains portant création de l'ONUSIDA et dans les résolutions 1994/24 et 1995/2 du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).

Les objectifs de l'ONUSIDA ont été affinés et mis à jour dans la nouvelle vision et l'énoncé de mission de l'ONUSIDA qui ont été approuvés par le Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA à sa 26e réunion tenue à Genève, du 22 au 24 juin 2010. Il s'agit de :

- Unir les efforts des Nations Unies, de la société civile, des gouvernements, du secteur privé, des institutions internationales et des personnes les plus touchées par le VIH;
- S'exprimer franchement en faveur des populations les plus touchées par le VIH pour défendre la dignité humaine, les droits de l'homme et l'égalité entre les sexes;
- Mobiliser les ressources (acteurs du monde politique, technique, scientifique et financier), ainsi que rappeler sans cesse les responsabilités de chacun en matière de résultats;
- Accorder une importance accrue aux facteurs de changement grâce à des faits et des informations stratégiques, afin de faire en sorte et de garantir que les ressources soient utilisées pour un impact optimal;
- Soutenir un leadership national inclusif destiné à apporter des réponses durables, à la fois intégrales et intégrées à la politique sanitaire nationale et aux efforts de développement.

## 2. BASE DE PRÉPARATION ET DE PRÉSENTATION

Les comptes de l'ONUSIDA sont tenus conformément au Règlement financier et aux Règles financières de l'OMS, qui assurent l'administration à l'appui de l'ONUSIDA conformément à la résolution 1994/24 de l'ECOSOC, et à l'article XI du Mémorandum d'accord entre les coparrains établissant l'ONUSIDA. Les méthodes comptables et les pratiques d'information financière appliquées par l'ONUSIDA sont donc fondées sur le Règlement financier et les Règles financières de l'OMS.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Lorsque l'ONUSIDA a été créée en 1994, le programme était composé de six organisations du système des Nations Unies : le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP, l'OMS, l'UNESCO et la Banque mondiale. Depuis lors, cinq autres agences des Nations Unies, à savoir l'ONUDC, l'OIT, le PAM, le HCR et ONU Femmes, sont devenues l'ONUSIDA Coparrainants.

Les états financiers ont été préparés selon la comptabilité d'exercice et la continuité de l'exploitation et conformément aux exigences des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) en utilisant la convention sur les coûts historiques. Les investissements et les prêts sont toutefois comptabilisés à la juste valeur ou au coût amorti. Lorsqu'une question spécifique n'est pas couverte par les normes IPSAS, les normes internationales d'information financière (IFRS) appropriées ont été appliquées.

Les états financiers et les notes sont présentés en dollars américains et toutes les valeurs sont arrondies au dollar américain le plus proche.

#### Période financière

L'exercice financier du Programme à des fins budgétaires est un exercice biennal composé de deux années consécutives. Les états financiers sont préparés annuellement.

## Monnaie fonctionnelle et conversion de devises étrangères

La monnaie fonctionnelle et de déclaration du Programme est le dollar américain.

Les opérations en devises sont converties en dollars américains au taux de change opérationnel en vigueur des Nations Unies, qui correspond approximativement aux taux de change aux dates de la transaction. Les taux de change opérationnels sont fixés une fois par mois et révisés en milieu de mois s'il y a des fluctuations importantes des taux de change liés à des devises individuelles.

Les actifs et les passifs libellés dans des devises autres que le dollar américains sont convertis en dollars américains au taux de clôture de fin d'exercice en vigueur aux taux opérationnels de change des Nations Unies. Les gains ou pertes qui en résultent sont comptabilisés dans l'état de la performance financière.

## Importance relative et utilisation de jugements et d'estimations

L'importance relative est essentielle à la préparation des états financiers de l'ONUSIDA. Le processus d'examen de l'importance relative de la comptabilité fournit une approche systématique de l'identification, de l'analyse, de l'évaluation, de l'approbation et de l'examen périodique des décisions prises concernant l'importance relative de l'information répartie dans de nombreux domaines de la comptabilité.

Les états financiers comprennent des montants fondés sur le jugement, les estimations et les hypothèses de la direction. Les changements dans les estimations sont reflétés dans la période où ils sont connus. Les estimations comprennent, sans toutefois s'y limiter, l'assurance médicale à prestations déterminées et d'autres obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi (dont la valeur est calculée par un actuaire indépendant); le risque financier sur les charges à payer et le degré de dépréciation des immobilisations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## États financiers

Conformément à la norme IPSAS 1, un ensemble complet d'états financiers a été établi comme suit :

- Déclaration de la situation financière
- Déclaration de la performance financière
- Déclaration des variations de l'actif net/des capitaux propres
- Déclaration des flux de trésorerie
- Déclaration de comparaison du budget et des montants réels : et

• Notes afférentes aux états financiers, comprenant une description de la base d'établissement et de présentation des états, un résumé des principales méthodes comptables et d'autres renseignements pertinents.

Les conventions comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente dans la préparation des états financiers tout au long de la période.

## 3. PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES

## 3.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités disponibles, les dépôts en transit, les espèces en banque et les soldes détenus par l'OMS pour le compte de l'ONUSIDA. Ces soldes sont gérés de manière centralisée par l'OMS et investis pour le compte de l'ONUSIDA conformément aux règles et pratiques de l'OMS. L'ONUSIDA a adopté les notes d'information de l'OMS pour refléter les méthodes comptables applicables aux investissements.

Les instruments financiers sont reconnus lorsque l'OMS/ONUSIDA devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument jusqu'à ce que les droits de recevoir des flux de trésorerie provenant de ces actifs aient expiré ou aient été transférés et que l'OMS/ONUSIDA ait transféré pour l'essentiel tous les risques et avantages de la propriété. Les placements peuvent être classés comme des actifs financiers ou des passifs financiers à la juste valeur par l'intermédiaire de l'excédent ou du déficit, de la détention jusqu'à l'échéance, des dépôts disponibles de vente et des dépôts bancaires et autres créances. Tous les achats et ventes d'investissements sont comptabilisés sur la base de leur date d'échange.

Les actifs financiers ou passifs financiers à la juste valeur par l'intermédiaire d'un excédent ou d'un déficit sont des instruments financiers qui remplissent l'une des conditions suivantes : (i) ils sont détenus à des fins de négociation ; ou (ii) ils sont désignés par l'entité lors de la comptabilisation initiale à la juste valeur par l'intermédiaire d'un excédent ou d'un déficit. Les instruments financiers qui appartiennent à cette catégorie sont évalués à leur juste valeur et tous les gains et pertes résultant des variations de la juste valeur sont comptabilisés en excédent ou en déficit et inclus dans l'État de la performance financière de l'OMS/ONUSIDA au cours de la période au cours de laquelle ils surviennent. Tous les instruments dérivés, tels que les swaps, les contrats à terme sur devises et les options, sont classés comme détenus à des fins de négociation, à l'exception des instruments de couverture désignés et efficaces définis dans la norme IPSAS 29. Les actifs financiers des portefeuilles gérés à l'extérieur désignés lors de la comptabilisation initiale comme étant à la juste valeur par l'intermédiaire d'un excédent ou d'un déficit sont classés comme actifs courants ou actifs non courants en fonction de l'horizon temporel des objectifs de placement de chaque portefeuille. Si l'horizon temporel est inférieur ou égal à un an, ils sont classés comme actifs courants, et s'il est supérieur à un an, ils sont classés comme actifs non courants.

<u>Les placements détenus jusqu'à</u> l'échéance sont des actifs financiers non dérivés dont le salaire fixe ou déterminable et l'échéance fixe sont des actifs à échéance fixe que l'OMS a à la fois l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Les placements détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les produits d'intérêts étant comptabilisés sur la base du rendement effectif dans l'état de la performance financière.

Les investissements disponibles à la vente sont classés comme étant disponibles à la vente lorsque l'OMS ne les a pas désignés comme détenus à des fins de négociation ou comme détenus jusqu'à l'échéance. Les éléments disponibles à la vente sont comptabilisés à leur juste valeur (y compris les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition de l'actif financier) et les variations de valeur sont comptabilisées dans l'actif net et les capitaux propres. Les charges de dépréciation et les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont comptabilisés dans l'État de la performance

financière de l'OMS. Au 31 Décembre 2021, aucun actif financier disponible à la vente n'était détenu par l'OMS.

Les dépôts bancaires et autres créances sont des actifs financiers non dérivés avec des paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les produits courus liés aux intérêts et aux dividendes et les liquidités en attente à recevoir des investissements à régler sont inclus ici. Les dépôts et créances bancaires sont comptabilisés au coût amorti calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute dépréciation. Les produits d'intérêts sont comptabilisés sur la base du taux d'intérêt effectif, à l'exception des créances à court terme pour lesquelles la comptabilisation des intérêts serait sans importance. Les intérêts courus sont détenus globalement par l'OMS, ce qui comprend la part de l'ONUSIDA attribuable à la part dans la partie des dépôts bancaires détenue par l'OMS au nom de l'ONUSIDA.

## 3.2 Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs sont comptabilisés à leur valeur de réalisation nette estimée après provision pour non-recouvrement et après un examen minutieux de la créance impayée. Les créances courantes s'entendent pour les montants dus dans les douze mois suivant la date de déclaration, tandis que les créances non courantes sont exigibles plus de douze mois après la date de publication des états financiers.

Une provision pour créances douteuses est comptabilisée lorsqu'il existe un risque que la créance soit dépréciée. Les variations de la provision pour créances douteuses sont comptabilisées dans l'état de la performance financière.

## 3.3 Inventaires

L'inventaire de l'ONUSIDA ne comprend que des publications en main pour distribution, gratuites, et n'a aucune valeur.

## 3.4 Paiements anticipés

Les paiements anticipés se rapportent aux montants payés aux fournisseurs pour des biens et des services qui n'ont pas encore été reçus. Des avances sont faites au PNUD pour couvrir les paiements effectués au nom de l'ONUSIDA conformément à l'Accord de travail entre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) couvrant la fourniture de services d'appui administratif par le PNUD, signé en avril 1996 et mis à jour en juin 2008. En outre, des avances pourraient être faites aux coparrains de l'ONUSIDA pour leur permettre de s'acquitter de leurs mandats au titre du Cadre unifié de budget, de résultats et de responsabilité de l'ONUSIDA 2016-2021, si nécessaire.

## 3.5 Immobilisations corporelles (PP&E)

Les immobilisations corporelles d'une valeur égale ou supérieure à 5 000 dollars américains sont comptabilisées à l'actif non courant dans l'état de la situation financière. Ils sont initialement comptabilisés au coût, à moins qu'ils ne soient acquis par le biais d'une opération non boursière, auquel cas ils sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Le PP&E est comptabilisé aux coûts historiques moins les amortissements et dépréciations cumulés. Les biens patrimoniaux n'ont pas été évalués et ne sont pas pris en compte dans les états financiers.

Les gains et pertes sur cessions sont déterminés en comparant le produit avec la valeur comptable de l'actif et sont inclus dans l'état de la performance financière. Des examens de dépréciation sont effectués pour tous les PP&E chaque année et toutes les pertes sont comptabilisées dans l'état de la performance financière. Les indicateurs de dépréciation comprennent également l'obsolescence et la détérioration du PP&E.

L'amortissement est calculé sur une base linéaire sur la durée de vie utile de l'actif, à l'exception des terrains, qui ne sont pas assujettis à l'amortissement. Les immobilisations corporelles font l'objet d'un examen annuel de la dépréciation afin de s'assurer que la valeur comptable est toujours considérée comme recouvrable. La durée de vie utile estimée des catégories d'actifs qui composent les immobilisations corporelles est présentée dans le tableau ci-dessous.

Type d'Actifs	Durée de vie utile estimative (en années)
Territoires	N/A
Bâtiments-permanents	60
Bâtiments – mobiles	5
Equipements - Accessoires	5
Véhicules et transports	5
Equipement de bureau	3
Equipements de communication	3
Equipements audiovisuel	3
Equipements informatique	3
Equipements de réseau	3
Equipements de sécurité	3
Autres équipements	3

Les améliorations sont capitalisées sur la durée de vie restante de l'actif lorsque l'amélioration entraîne une augmentation de la durée de vie utile de l'actif ou ajoute de l'espace utilisable. La valeur résiduelle de l'actif et le coût de l'amélioration seront amortis sur la durée de vie utile ajustée (durée de vie restante). Les coûts normaux de réparation et d'entretien sont passés en charges dans l'année où les coûts sont engagés.

## 3.6 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement et la dépréciation accumulés. L'ONUSIDA ne comptabilise les actifs incorporels que si la durée de vie utile de l'actif est supérieure à un an et que sa valeur est supérieure à 100 000 dollars américains. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée de vie utile estimée selon la méthode linéaire. La durée de vie utile estimée des « logiciels acquis à l'extérieur » est comprise entre deux et six ans.

Les immobilisations incorporelles sont supposées avoir une valeur résiduelle de zéro, car les immobilisations incorporelles ne sont pas vendues ou transférées à la fin de leur vie utile. Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un examen annuel de la dépréciation.

#### 3.7 Baux

Un bail est un contrat par lequel le bailleur cède au locataire, en échange d'un paiement ou d'une série de paiements, le droit d'utiliser un actif pendant une période convenue. L'ONUSIDA examine tous les contrats de location sur une base annuelle pour déterminer s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location-exploitation.

## 3.8 Contributions recues à l'avance

Les contributions reçues à l'avance découlent d'accords juridiquement contraignants entre l'ONUSIDA et ses donateurs en vertu desquels les fonds sont reçus avant que les montants concernés ne soient dus à l'Organisation.

## 3.9 Comptes à payer et charges à payer

Les comptes créditeurs sont des passifs pour des biens et services reçus par le programme mais qui n'ont pas encore été payés. Les charges à payer sont des passifs pour lesquels des biens et des services ont été reçus par le programme mais n'ont pas été payés et pour lesquels une facture de paiement à effectuer n'a pas encore été reçue. Les comptes créditeurs et les charges à payer sont comptabilisés au coût en raison du fait que l'actualisation est considérée comme non significative.

## 3.10 Avantages sociaux

L'ONUSIDA reconnaît les catégories suivantes d'avantages sociaux :

- Les avantages sociaux à court terme qui sont entièrement exigibles dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice comptable au cours duquel les employés rendent le service connexe ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi ;
- D'autres avantages sociaux à long terme ; et
- Indemnités de cessation d'emploi

## 3.10 a Avantages sociaux à court terme

Les passifs sont établis pour les avantages sociaux à court terme des employés, y compris des éléments tels que les salaires, les traitements et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés et les congés de maladie payés, et les avantages non monétaires (tels que les soins médicaux) pour les employés actuels. Des hypothèses et des évaluations actuarielles ont été utilisées pour mesurer les congés annuels accumulés. En outre, des passifs sont établis pour la valeur des congés accumulés, des congés différés dans les foyers et des heures supplémentaires gagnées mais non rémunérées à la date de déclaration et pour les subventions d'études payables à la date de déclaration qui n'ont pas été incluses dans les dépenses courantes.

## 3.10 b Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les régimes de retraite, les soins médicaux après l'emploi et l'assurance après l'emploi. Sont également inclus les avantages auxquels les fonctionnaires éligibles ont droit à la résiliation de leur contrat et comprennent les subventions de rapatriement, le déplacement de rapatriement et les voyages de rapatriement. Les prestations postérieures à l'emploi dans le cadre des régimes à prestations déterminées sont mesurées à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies (DBO), ajustée pour tenir compte des gains et pertes actuariels non comptabilisés et des coûts de services passés non comptabilisés.

## Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

L'ONUSIDA est une organisation membre qui participe à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (UNJSPF), qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour fournir des prestations de retraite, de décès, d'invalidité et connexes au personnel. La Caisse de retraite est un régime à prestations déterminées par capitalisation et multi-employeurs. Conformément à l'article 3 b) du Règlement du Fonds, l'adhésion au Fonds est ouverte aux institutions spécialisées et à toute autre organisation internationale intergouvernementale qui participe au système commun de traitements, indemnités et autres conditions d'emploi de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées.

Le régime expose les organisations participantes à des risques actuariels associés au personnel actuel et ancien d'autres organisations participant au Fonds, de sorte qu'il n'existe aucune base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les actifs du régime et les coûts entre les organisations individuelles participant au régime. L'ONUSIDA et le FSNU, à l'instar des autres organisations participantes au Fonds, ne sont pas en mesure d'identifier la part proportionnelle de l'ONUSIDA dans l'obligation au titre des prestations définies, les actifs du régime et les coûts associés au régime avec une fiabilité suffisante à des fins comptables. Par conséquent, l'ONUSIDA a traité ce régime comme s'il s'agissait d'un régime à cotisations déterminées conforme aux exigences de la norme IPSAS 39 (Avantages sociaux). Les contributions de l'ONUSIDA au régime au cours de l'exercice financier sont comptabilisées comme charges dans l'État de la performance financière.

## 3.11 Coûts d'emprunt

L'ONUSIDA a contracté un prêt sans intérêt du Gouvernement suisse et du Canton de Genève conjointement avec l'OMS pour la construction du bâtiment ONUSIDA/OMS à Genève. Il n'y a pas de frais d'emprunt associés à ce prêt. Les emprunts sont actuellement comptabilisés au coût amorti ; toute différence entre le produit et la valeur de rachat est comptabilisée dans l'état de la performance financière sur la période des emprunts selon la méthode de l'intérêt effectif. Étant donné que le prêt reçu par l'ONUSIDA est un prêt sans intérêt, l'avantage accordé à l'ONUSIDA dans le cadre de cet arrangement a été traité comme une contribution en nature.

#### 3.12 Revenus différés

Les produits reportés sont comptabilisés lorsque des accords juridiquement contraignants entre le Programme et ses donateurs (y compris les gouvernements, les organisations internationales et les institutions privées et publiques) sont confirmés et que les fonds sont affectés et exigibles dans les périodes futures. Les produits reportés qui sont exigibles après un an à compter de la date de déclaration ont été classés comme non courants.

## 3.13 Provisions et passifs éventuels

Des provisions sont comptabilisées pour les passifs et charges futurs lorsque l'ONUSIDA a une obligation légale ou implicite actuelle à la suite d'événements passés et qu'il est probable que le Programme sera tenu de régler cette obligation. Les provisions sont comptabilisées en charges dans l'état de la performance financière et un passif correspondant est établi dans l'état de la situation financière lorsque la survenance de l'obligation de règlement a été établie et peut raisonnablement être estimée.

Les autres engagements qui ne satisfont pas aux critères de comptabilisation des passifs sont indiqués dans l'annexe aux états financiers en tant que passifs éventuels lorsque leur existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de l'ONUSIDA.

## 3.14 Actifs éventuels

Les actifs éventuels seront divulgués lorsqu'un événement donne lieu à un afflux probable d'avantages économiques ou de potentiel de service et qu'il y a suffisamment d'informations pour évaluer la probabilité de l'afflux d'avantages économiques ou de potentiel de service.

## 3.15 Reconnaissance des revenus

**Contributions volontaires** - L'ONUSIDA ne reçoit que des contributions volontaires. Les contributions volontaires sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les contributions

volontaires qui sont appuyées par des ententes de financement officielles signées par les deux parties sont comptabilisées comme des produits au moment où l'entente devient exécutoire et lorsque le contrôle de l'actif sous-jacent est obtenu. Lorsqu'il n'y a pas de conditions de paiement spécifiées par le contributeur ou que les conditions de paiement se trouvent dans l'exercice comptable en cours, les produits sont comptabilisés immédiatement.

Les accords qui sont soumis à des conditions telles que l'exécution et / ou la réception de fonds sont subordonnés à une certaine date future, ces accords sont établis en comptabilisant une créance et un produit différé correspondant comme un passif. Les produits sont comptabilisés lorsque la condition est libérée.

**Contributions en nature et en service** - Les contributions de biens ou de services en nature ou en service sont enregistrées au cours de la période au cours de laquelle la contribution a été reçue par l'ONUSIDA. Ils sont comptabilisés en produits et en charges dans les fonds non essentiels à la meilleure estimation de la juste valeur.

## 3.16 Reconnaissance des dépenses

L'ONUSIDA comptabilise les dépenses au moment où les biens ont été livrés ou les services rendus et non lorsque de l'argent comptant ou son équivalent est payé.

## 3.17 Information sectorielle - comptabilité des fonds

La comptabilité des fonds est une méthode de séparation des ressources en catégories (c.-à-d. les fonds) afin d'identifier à la fois la source et l'utilisation des fonds. La création de tels fonds permet d'assurer une meilleure déclaration des revenus et des dépenses ainsi qu'un groupe d'activités distinct pour atteindre ses objectifs et prendre des décisions pour l'allocation future des ressources. Les cinq types de fonds de l'ONUSIDA sont les fonds de base du Budget unifié, les Fonds du Cadre de résultats et de responsabilité, le Budget unifié supplémentaire, les Fonds du Cadre de résultats et de responsabilité, les fonds extrabudgétaires, les fonds communs et les avantages sociaux du personnel et d'autres fonds. Tout transfert entre fonds qui entraînerait un dédoublement des recettes et/ou des dépenses (y compris les coûts d'appui au programme) est éliminé lors de la consolidation. Les actifs et passifs de l'ONUSIDA ne sont pas affectés à des fonds individuels puisque la propriété appartient au Programme, mais les soldes par rapport aux fonds respectifs et à la réserve de fonds de roulement sont comptabilisés.

## 3.18 Déclaration

L'état des flux de trésorerie (état IV) est préparé selon la méthode indirecte.

## 3.19 Comparaison budgétaire

Le Cadre unifié pour le budget, les résultats et la responsabilité continue d'être préparé selon une comptabilité de caisse modifiée et est présenté dans les états financiers sous la forme de l'état V, État de comparaison du budget et des montants réels. Le Conseil de coordination du programme approuve le Cadre unifié pour le budget, les résultats et la responsabilité et les états financiers de l'ONUSIDA englobent toutes les activités du Programme.

Comme stipulé dans la norme IPSAS 24, les montants réels présentés sur une base comparable au budget sont, lorsque les états financiers et le budget ne sont pas établis sur une base comparable, rapprochés des montants réels présentés dans les états financiers, en identifiant séparément les différences de base, de calendrier, de présentation et d'entité. Il peut également y avoir des différences dans les formats et les schémas de classification adoptés pour la présentation des états financiers et du budget. Étant donné que les bases utilisées pour établir le budget et les états financiers diffèrent, et afin de faciliter une comparaison entre le budget et les états financiers, le rapprochement entre les

montants réels présentés dans l'état V et les montants réels présentés dans les états II et IV est inclus dans les notes afférentes aux états financiers.

# 4. RENSEIGNEMENTS À L'APPUI DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

## 4.1 Cas et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie disponible, les soldes des comptes bancaires d'avances, la petite caisse, les dépôts en espèces en transit et les soldes détenus par l'OMS pour le compte de l'ONUSIDA. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus pour respecter des engagements de trésorerie à court terme plutôt qu'à des fins d'investissement ou autres. Le solde reflète également la trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus dans les portefeuilles gérés par les gestionnaires de placements.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient au 31 Décembre 2021 à 176 226 258 dollars américains (198 093 402 dollars américains au 31 Décembre 2020).

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
	(en dollars américains)	(en dollars américains)
Espèces disponibles et à la banque (régies d'avances)	109 715	114 703
Espèces détenues au nom de l'ONUSIDA par l'OMS	176 116 543	197 978 699
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par l'OMS	176 226 258	198 093 402

#### Investissements

Les détails des principales méthodes comptables et des méthodes adoptées pour les critères de comptabilisation et de décomptabilisation, la base d'évaluation et la base sur laquelle les gains et les pertes sont comptabilisés, sont énoncés dans les méthodes comptables.

Les principaux objectifs des investissements sont la préservation du capital, le maintien d'une liquidité suffisante pour faire face à tous les paiements de passifs à temps et l'optimisation du rendement des revenus. La Politique d'investissement reflète la nature des fonds, qui peuvent être détenus à court terme, en attendant la mise en œuvre du programme, ou à plus long terme afin de faire face aux engagements au titre des autres fonds à long terme de l'Organisation.

Les investissements à court terme sont des fonds liés à la mise en œuvre en cours du programme, qui sont investis en espèces et en obligations de haute qualité, à court terme, gouvernementales, d'agence, d'entreprises et de dépôts à terme tels que définis dans la politique d'investissement approuvée. Les investissements inclus dans les « actifs financiers à la juste valeur par l'intermédiaire de l'excédent et du déficit » comprennent les titres à revenu fixe et les instruments dérivés détenus pour couvrir les passifs projetés et les besoins de trésorerie imprévus. Les actifs financiers des portefeuilles gérés de l'extérieur, désignés lors de la comptabilisation initiale comme étant à la juste valeur par l'intermédiaire d'un excédent ou d'un déficit, sont classés comme des placements à court terme lorsque l'objectif d'horizon de placement de ces portefeuilles est inférieur ou égal à un an. Pour des raisons d'investissement tactique à court terme, les gestionnaires externes de ces portefeuilles peuvent de temps à autre décider d'allonger temporairement la durée moyenne de ces portefeuilles à un peu plus d'un an. Cela ne changera pas la classification à court terme de ces actifs financiers à moins que l'objectif d'horizon de placement du portefeuille et la durée de son indice de référence n'aient été modifiés à plus d'un an. Les investissements dans le portefeuille « détenu jusqu'à l'échéance » d'une durée inférieure à un an sont classés comme actifs courants dans la catégorie « actifs financiers aux coûts amortis ».

Les placements à long terme sont destinés aux fonds gérés dans le cadre du compte de paiement terminal tel que défini dans la politique de placement approuvée et sont investis dans des obligations de haute qualité, à moyen et à long terme, d'État, d'agence et d'entreprise. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais d'un excédent ou d'un déficit lors de leur comptabilisation initiale dans le portefeuille d'investissement du Fonds de paiements terminaux sont classés comme des investissements à long terme conformément à l'objectif d'horizon de placement du portefeuille et à la durée de son indice de référence, qui sont tous deux supérieurs à un an.

#### **Exposition au risque**

L'ONUSIDA partage le risque de l'OMS qui est exposée à des risques financiers, y compris le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix d'investissement. Les instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir une partie de ses expositions au risque. Conformément au Règlement financier de l'OMS, des fonds qui ne sont pas nécessaires à une utilisation immédiate peuvent être investis. Tous les investissements sont réalisés dans le cadre de la politique d'investissement approuvée par le Directeur général de l'OMS. Certains portefeuilles sont gérés par des gestionnaires externes nommés par l'OMS pour gérer les fonds conformément à un mandat défini. Le Comité consultatif d'investissement examine régulièrement les politiques d'investissement, le rendement des placements et le risque d'investissement pour chaque portefeuille de placements. Le Comité est composé de spécialistes de l'investissement extérieur qui peuvent faire des recommandations d'investissement au Directeur général de l'OMS.

#### Risque de crédit

L'ONUSIDA partage des risques de crédit similaires à ceux de l'OMS et fait des divulgations complètes à ce sujet. Les investissements de l'OMS sont largement diversifiés afin de limiter son exposition au risque de crédit à toute contrepartie d'investissement individuelle. Les investissements sont placés auprès d'un large éventail de contreparties en utilisant des limites minimales de qualité de crédit et des limites d'exposition maximales par contrepartie (et par groupes de contreparties liées) établies dans les mandats d'investissement. Ces limites s'appliquent à la fois aux portefeuilles gérés en interne par le Groupe du Trésor de l'OMS et aux portefeuilles gérés par des gestionnaires de placements externes. Le Groupe du Trésor de l'OMS surveille l'exposition totale aux contreparties dans tous les portefeuilles gérés à l'interne et à l'externe afin de s'assurer que l'exposition totale des contreparties dans tous les portefeuilles est suivie et gérée.

Le risque de crédit et de liquidité pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie est minimisé en investissant uniquement dans les grandes institutions financières qui ont reçu de solides cotes de crédit de qualité d'investissement de la part des principales agences de notation de crédit. Le Groupe du Trésor de l'OMS examine régulièrement les notations de crédit des contreparties approuvées et prend rapidement des mesures chaque fois qu'une notation de crédit est abaissée.

#### Risque de taux d'intérêt

L'ONUSIDA est exposée au risque de taux d'intérêt par le biais de placements à court et à long terme dans le cadre de placements à revenu fixe. La durée de l'investissement est une mesure de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt du marché, et la durée moyenne effective de l'investissement de l'OMS au 31 Décembre 2021 était de 0,8 an pour les investissements à court terme (à l'exclusion des dépôts bancaires) et de 7 ans pour les investissements à long terme. Une augmentation de 1 % du taux d'intérêt entraînerait une diminution de 0,8 % de la valeur des placements à court terme (à l'exclusion des dépôts bancaires) et une diminution de 7 % de la valeur des placements à long terme. Les taux d'intérêt sur les dépôts bancaires à court terme sont fixés au moment de l'investissement ; leurs valeurs ne sont pas affectées par un mouvement ultérieur des taux d'intérêt.

Les instruments dérivés à revenu fixe peuvent être utilisés par des gestionnaires de placements externes pour gérer le risque de taux d'intérêt selon des directives d'investissement strictes. En règle générale, les instruments de taux d'intérêt sont utilisés pour la gestion de la durée du portefeuille et le positionnement stratégique des taux d'intérêt.

#### Risque de change

L'ONUSIDA reçoit des contributions volontaires et effectue des paiements dans des devises autres que le dollar américain et elle est exposée au risque de change découlant des fluctuations des taux de change. Les gains et pertes de change sur l'achat et la vente de devises, la réévaluation des soldes comptables de trésorerie et toutes les autres différences de change sont ajustés par rapport aux fonds et aux comptes pouvant recevoir des intérêts dans le cadre du programme de répartition des intérêts. La conversion en dollars des transactions exprimées dans d'autres devises est effectuée aux taux de change opérationnels des Nations Unies en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis au taux de clôture de fin d'exercice des taux opérationnels de change des Nations Unies. Les contrats de change à terme sont négociés pour couvrir les expositions aux devises étrangères et pour gérer les flux de trésorerie à court terme. Les gains et pertes réalisés et non réalisés résultant du règlement et de la réévaluation des opérations en devises sont comptabilisés dans l'état de la performance financière (état II).

## Couverture des risques de change sur les coûts salariaux futurs

La valeur des dépenses salariales hors dollar (c'est-à-dire en francs suisses) en 2021 a été protégée de l'impact des fluctuations des taux de change par rapport au dollar américain. La protection a été affectée par la transaction de contrats de devises à terme en 2021. Au 31 Décembre 2021, les contrats de couverture de change à terme s'élevaient à CHF 17,6 millions. Le gain net non réalisé sur ces contrats s'élevait à 0,03 million de dollars américains au 31 Décembre 2021 (gain non réalisé de 0,8 million de dollars américains au 31 Décembre 2020). Les gains ou pertes réalisés sur ces contrats seront comptabilisés à l'échéance des contrats et appliqués au cours de l'année 2022.

## Couverture des risques de change sur les créances et les dettes

Le risque de change résulte des différences entre les taux de change auxquels les créances ou les dettes en devises étrangères sont enregistrées et les taux de change auxquels le reçu ou le paiement est ensuite enregistré. Un programme mensuel de couverture de change est en place pour se protéger contre ce risque de change. Sur une base mensuelle, les expositions relatives aux comptes débiteurs et aux expositions sur comptes créditeurs sont compensées par devise et chaque exposition nette significative aux devises est achetée ou vendue à terme au moyen d'un contrat de change à terme égal et opposé à l'exposition nette aux devises.

Ces expositions sont rééquilibrées à chaque fin de mois pour coïncider avec les paramètres des taux de change opérationnels mensuels des Nations Unies. Grâce à ce processus, les gains ou pertes de change réalisés sur les contrats de change à terme correspondent aux pertes de change non réalisées correspondantes et aux gains sur les mouvements des comptes débiteurs et créditeurs nets. Au 31 Décembre 2021, le total des contrats de couverture de change à terme par devise pour l'ONUSIDA était le suivant :

Devises vendues à terme	Montant total	Montant total	Net non réalisé
	vendu	acheté	gain/(perte)
		(dollars américains)	(dollars américains)
Dollar Australien	4 500 000	3 258 261	( 13 913)
Euro	9 750 000	11 060 862	19 887
Total		14 319 123	5 974

#### 4.2 Comptes à recevoir

Au 31 Décembre 2021, 118 millions de dollars de contributions à recevoir étaient en souffrance (112,9 millions de dollars au 31 Décembre 2020). Au total, 100 millions de dollars de cette créance sont dus à des lettres de crédit en cours auprès du Gouvernement des États-Unis d'Amérique ; et 18 millions de dollars représentent les créances dues au cours des exercices futurs (ventilées entre 2023 et au-delà).

	31 Décembre	e 2021	31 Décembr	e 2020
Comptes débiteurs - courants				
Cadre unifié de budget, de résultats et de responsabilisation	52	495 532	68	085 292
Fonds supplémentaires	44	044 582	39	406 973
Fonds extrabudgétaires	10	091 688	2	245 208
Provision pour créance douteuse sur fonds extrabudgétaires				
Total des comptes débiteurs - courants	106	631 802	109	737 473
Comptes débiteurs - non courants				
Cadre unifié de budget, de résultats et de responsabilisation	10	185 355	3	109 883
Fonds supplémentaires	1	067 797		-
Fonds extrabudgétaires		-		-
Autrui		70 434		70 434
Total des comptes débiteurs - non courants	11	323 585	3	180 317
Total des comptes débiteurs	117	955 387	112	917 790

## 4.3 Créances du personnel

Conformément au Règlement du personnel de l'OMS, les fonctionnaires ont droit à certaines avances, notamment des avances de salaire, de loyer, d'allocations d'études et de voyage. Les avances sont récupérées périodiquement sur les salaires du personnel par le biais de la masse salariale, à l'exception des bourses d'études qui sont fixées à la fin de l'année scolaire. Les membres du personnel international peuvent recevoir une avance égale au montant estimé de la bourse d'études pour chaque enfant au début de l'année scolaire et sont fixés à la fin de l'année scolaire.

Au 31 Décembre 2021, 2,1 millions de dollars de créances sur le personnel étaient en souffrance, y compris des avances salariales, des avances de loyer, des avances de voyage et des avances de subventions pour études (2,2 millions de dollars au 31 Décembre 2020). Les avances de bourses d'études représentent les avances faites aux membres du personnel pour l'année scolaire 2021-2022.

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Créances du personnel	(en dollars américains)	(en dollars américains)
Avances salariales	64 489	31 950
Avances de loyer	93 222	115 962
Avances de subventions d'études	1 622 099	1 680 638
Avances de voyage	( 1 412)	44 254
Cotisation prévue à l'assurance congé de maladie	225 440	270 993
Autres créances du personnel	90 323	33 091
Total des créances du personnel	2 094 160	2 176 889

#### 4.4 Paiements anticipés

La valeur totale des paiements anticipés au 31 Décembre 2021 s'élevait à 1,0 million de dollars (1,0 million de dollars au 31 Décembre 2020). Sur ce montant, 0,5 million de dollars représentent les paiements aux fournisseurs avant la réception des biens ou des services qui seront imputés aux dépenses en 2022. Le montant restant de 0,5 million de dollars américains concerne les avances faites au PNUD pour couvrir les paiements effectués pour le compte de l'ONUSIDA.

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Pré Paiements	(en dollars américains)	(en dollars américains)
Avancées vers le PNUD	417 361	493 133
Avances aux fournisseurs	534 806	523 591
Total des pré paiements	952 167	1 016 724

#### 4.5 Autres créances courantes

Au 31 Décembre 2021, 0,4 million de dollars d'autres créances étaient en souffrance (0,3 million de dollars au 31 Décembre 2020), représentant principalement des créances de taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

#### 4.6 Inventaires

Le Secrétariat ne détenait que des publications destinées à être distribuées sans valeur réalisable. Le coût des publications passées en charges en 2021 était nul.

#### 4.7 Immobilisations incorporelles

Le Secrétariat n'a pas d'actifs incorporels à déclarer.

#### 4.8 Immobilisations corporelles (PP&E)

#### Bâtiment

La valeur comptable du bâtiment de l'ONUSIDA au siège a été calculée au coût moins l'amortissement. Le bâtiment a été construit conjointement avec l'OMS et la propriété est reconnue à la valeur de 50% avec l'OMS. Le terrain sur lequel le bâtiment a été construit a été mis gratuitement à disposition par le gouvernement suisse. La valeur du terrain n'a donc pas été évaluée et divulguée dans les états financiers. La durée de vie utile estimée du bâtiment a été déterminée à 60 ans et a été amortie à l'aide de la méthode linéaire.

#### Installations et équipements

L'ONUSIDA a capitalisé toutes les installations et tous les équipements achetés en 2021 d'une valeur de 5 000 dollars ou plus.

Au 31 Décembre 2021, la valeur totale des immobilisations corporelles comptabilisées (nette des amortissements cumulés) s'élevait à 19,6 millions de dollars américains (19,9 millions de dollars américains au 31 Décembre 2020).

Donc la valeur totale des biens (nette des amortissements cumulés) s'élevait à 19,2 millions de dollars américains (19,6 millions de dollars US au 31 Décembre 2020) et la valeur totale des équipements (nette des amortissements cumulés) était de 0,4 million de dollars américains (0,24 million de dollars US au 31 Décembre 2020).

La valeur des actifs achetés en 2021 s'élevait à 284 926 dollars américains et ont été amortis pour un montant de 27 207 dollars américains au prorata de leur mise en service selon la méthode linéaire. Le matériel d'une valeur initiale de 1,6 million de dollars a été entièrement amorti et est toujours utilisé par le Secrétariat.

	Bâtiment	Meubles et luminaires		Véhicules	Équipement de communication et de TI	Autres équipements	Total
	(en dollars américains)	(en dollars américains)	(en do	ollars américains)	(en dollars américains)	(en dollars américains)	(en dollars américains)
Coût ou juste valeur	25 613 445	11 298		1,275,374.68	362 645	412 152	27 674 915
Amortissement cumulé	(5 976 474)	( 11 298)		(1 077 870)	( 340 578)	( 387 843)	(7 794 062)
Coût total de portage au 31 Décembre 2020	19 636 971	-	0	197 505	22 067	24 309	19 880 852
Mouvements du 1er Janvier au 31 Décembre 2021							
Ajouts	÷	÷		274 448	10 477		284 926
Cessions							-
Dépréciation	( 426 891)	-		( 88 451)	( 13 994)	( 17 425)	( 546 760)
Total des immobilisations corporelles	19 210 080		0	383 502	18 551	6 884	19 619 018

#### 4.9 Comptes créditeurs

Cela représente le montant total restant dû aux fournisseurs pour les biens et services. Le total des comptes créditeurs pour les activités du programme de l'ONUSIDA au 31 Décembre 2021 s'élevait à 3,6 millions de dollars (4,7 millions de dollars au 31 Décembre 2020).

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Comptes créditeurs	(en dollars américains)	(en dollars américains)
Dettes envers les fournisseurs	1 504 531	2 887 575
Les participants non membres du personnel à la réunion sont payables	58 637	10 854
Accumulation de biens et de services	1 997 256	1 811 557
Total - comptes créditeurs	3 560 424	4 709 986

# 4.10 Sommes à verser pour le Personnel

Le solde total du personnel à payer au 31 Décembre 2021 s'élevait à 0,31 million de dollars (0,24 million de dollars au 31 Décembre 2020). Ces montants se rapportent aux salaires payables et aux autres passifs du personnel.

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Dettes du personnel	(en dollars américains)	(en dollars américains)
Salaires payables	230 511	162 079
Autres dettes du personnel	77 457	78 689
Total - dettes de personnel	307 968	240 768

## 4.11 Avantages du personnel à payer

Les avantages sociaux accumulés comprennent les paiements terminaux, l'assurance maladie et l'assurance maladie du personnel et les passifs dus à un décès ou à une invalidité encourue par le service (Fonds spécial d'indemnisation). En outre, il comprend des provisions pour restructuration.

Les passifs au titre des avantages sociaux du personnel de l'ONUSIDA (à l'exclusion du fonds de restructuration) sont déterminés par des actuaires professionnels. Les études actuarielles commandées ont déterminé divers passifs à établir pour couvrir différents avantages du personnel conformément aux normes IPSAS pour l'OMS, l'ONUSIDA et les autres entités non consolidées au 31 Décembre 2021. Les études actuarielles professionnelles ont été calculées en fonction des données sur le personnel et de l'expérience de paiement antérieure.

		31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
		(en dollars américains)	(en dollars américains)
I. Avantages sociaux accumulés - courant			
	Paiements terminaux	12 045 537	11 157 724
	Fonds spécial d'indemnisation	23 656	14 677
Total des avantages sociaux accumulés - courant		12 069 193	11 172 401
Avantages sociaux accumulés - non courants			
	Paiements terminaux	11 587 853	11 360 092
	Assurance maladie après service	121 328 806	150 695 211
	Fonds spécial d'indemnisation	2 680 876	2 383 822
Total des avantages sociaux accumulés - non cou	rants	135 597 535	164 439 125
Avantages sociaux accumulés			
	Paiements terminaux	23 633 390	22 517 816
	Assurance maladie après service	121 328 806	150 695 211
	Fonds spécial d'indemnisation	2 704 532	2 398 499
Total des avantages sociaux accumulés		147 666 728	175 611 526
II. Fonds de restructuration			
	Provision pour restructuration -courant	11 700 000	-
	Provision pour restructuration - non courante	4 800 000	<u>-</u> _
Provision totale pour restructuration		16 500 000	
Total général		164 166 728	175 611 526

#### Paiements terminaux

Le Fonds des paiements terminaux a été créé pour financer les émoluments terminaux des membres du personnel, y compris les subventions de rapatriement, les congés annuels accumulés, les voyages de rapatriement et le déplacement en cours de rapatriement. Il est financé par une provision budgétaire salariale et postérieure à l'ajustement.

Les passifs découlant des prestations de rapatriement et des congés annuels sont déterminés par des actuaires-conseils indépendants. Cependant, le congé accumulé est calculé sur une base de débrayage – c'est-à-dire comme si tout le personnel se séparait immédiatement – et, par conséquent, n'est pas actualisé.

L'étude actuarielle au 31 Décembre 2021 a estimé le passif total des paiements terminaux (hors congés annuels) à 12,7 millions de dollars (12,5 millions de dollars au 31 Décembre 2020). Ce calcul n'incluait pas le coût de l'octroi de fin de service et de la séparation d'un commun accord.

Les droits au congé annuel s'élevaient à 10,9 millions de dollars au 31 Décembre 2021 (9,9 millions de dollars au 31 Décembre 2020), ce qui représente une augmentation de 1 million de dollars.

# Assurance maladie après la cessation de service

L'ONUSIDA participe à un régime d'assurance maladie qui est géré comme une entité distincte, l'assurance maladie du personnel de l'OMS, et qui a sa propre gouvernance. Il prévoit le remboursement des frais de soins de santé médicalement reconnus engagés par les membres du personnel, les personnes à charge reconnues et le personnel retraité. Il est financé par les contributions des participants et du Programme.

L'ONUSIDA a reconnu les obligations d'assurance maladie du personnel comme une prestation postérieure à l'emploi. Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés dans l'actif net / capitaux propres conformément à la norme IPSAS 39 (Avantages du personnel).

Les obligations au titre des prestations définies au 31 Décembre 2021 déterminées par les actuaires professionnels sur la base des données relatives au personnel et de l'expérience de paiement antérieure fournie par l'OMS s'élevaient à 236,4 millions de dollars américains (252 millions de dollars au 31 Décembre 2020), dont 115,1 millions de dollars américains sont financés (y compris les réserves encourues mais non payées), ce qui donne un passif net non capitalisé de 121,3 millions de dollars, qui est reflété dans l'état de la situation financière (état I). Vous trouverez de plus amples détails sur l'assurance maladie du personnel dans le rapport annuel de l'assurance maladie du personnel.

Conformément à la norme IPSAS 39 (Avantages sociaux), le gain actuariel de 38,5 millions de dollars américains a été transféré directement à l'actif net / capitaux propres en 2021 et une accumulation supplémentaire de 9,1 millions de dollars américains a été imputée aux frais de personnel dans l'état de la performance financière (état II).

Il convient de noter que, bien que l'étude actuarielle de l'ACHI reflète un passif non capitalisé de 121,3 millions de dollars au 31 Décembre 2021, à la suite de la décision du Conseil de coordination du programme à sa 30° réunion (tenue en juin 2012) de financer entièrement les passifs liés au personnel organisationnel à partir du solde du fonds, un total de 25,1 millions de dollars a été attribué jusqu'à présent au financement du passif de l'ASHI. Par conséquent, le passif non capitalisé de l'ACHI au 31 Décembre 2021 s'élevait à 96,2 millions de dollars (soit 121,3 millions de dollars américains selon l'étude actuarielle moins le financement de 25,1 millions de dollars).

## Fonds spécial d'indemnisation

En cas de décès ou d'invalidité imputable à l'exercice des fonctions officielles d'un membre du personnel éligible, le Fonds spécial d'indemnisation couvre tous les frais médicaux, hospitaliers et directement liés raisonnables, ainsi que les frais funéraires. En outre, le fonds versera également une indemnisation au membre du personnel handicapé (pour la durée de l'invalidité) ou aux membres de la famille survivants.

L'ONUSIDA comptabilise le Fonds spécial d'indemnisation en tant qu'allocation postérieure à l'emploi. Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés dans l'actif net / capitaux propres conformément à la norme IPSAS 39 (Avantages du personnel).

Selon l'étude actuarielle, le passif total s'élevait à 2,7 millions de dollars au 31 Décembre 2021 (2,4 millions de dollars au 31 Décembre 2020). Conformément à la norme IPSAS 39, la perte actuarielle de 0,004 million de dollars américains a été transférée directement à l'actif net / capitaux propres en 2021 et une accumulation supplémentaire de 0,3 million de dollars américains a été comptabilisée par nature des charges dans l'état de la performance financière (état II).

#### Fonds de restructuration

Une provision pour restructuration a été établie conformément à la norme IPSAS 19, afin de financer le coût du personnel qui a opté pour la séparation d'un commun accord (SMA) et le coût de la résiliation en raison de la suppression de postes à la suite de l'alignement organisationnel. La provision pour restructuration s'est élevée à 16,5 millions de dollars américains, répartis entre courants et non courants.

# **Calculs actuariels**

#### Avantages du personnel selon l'évaluation actuarielle Tableaux de divulgation IPSAS au 31 Décembre 2021

Description	Assurance maladie après service	Paiements terminaux excluant les congés annuels accumulés	Fonds spécial d'indemnisation
	(en dollars américains)	(en dollars américains)	(en dollars américain
RAPPROCHEMENT DES OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES			
Obligation au titre des prestations définies au 31 Décembre 2020	252 003 319	12 465 007	2 398 499
Coût du service pour 2021	16 423 863	626 357	275 602
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations définies pour 2021	503 624	250 103	26 303
(Paiements effectifs de prestations brutes en 2021)	( 410 313)	(832 325)	
(Dépenses réelles d'administration après service en 2021)	(29 771)		
Contributions réelles des participants après le service en 2021 Modifications au plan adoptées en 2021	137 830 -		
(Gain)/Perte sur DBO en raison de changements d'hypothèses financières	(9 562 000)	37 756	64 318
(Gain)/Perte sur DBO en raison d'autres changements d'hypothèse  Obligation au titre des prestations définies au 31 Déc 2021	(22 629 784) 236 436 768	158 655 12 705 553	( 60 190) 2 704 532
RAPPROCHEMENT DES ACTIFS			
Valeur marchande des actifs de l'ASHI au 31-12-2020, brute de la réserve IBNP	102 888 108		
(Total réel des paiements bruts de prestations pour 2021)	(3 714 669)	(832 325)	
(Total réel des dépenses administratives de SHI en 2021)	(269 516)	(002 020)	
Total réel des contributions des participants à l'SHI en 2021	3 691 170		
Contributions totales réelles de l'organisation en 2021	7 560 375	832 325	
Intérêts sur les actifs NETs de SHI administrés par l'OMS pour 2021	212 189		
Gain/(Perte) sur l'actif du régime en 2021	6 068 305		
Actifs au 31-Déc-2021, pour SHI Net de 470.1 Reserve	116 435 962		
RAPPROCHEMENT de la réserve engagée mais non payée, compensée à l'actif			
Réserve engagée mais non payée au 31-12-2020	1,580,000		
Intérêts sur la réserve encourue mais non payée pour 2021	3,160		
(Gain)/Perte sur la réserve encourue mais non payée	( 255 160)		
Réserve engagée mais non payée au 31-12-2021	1 328 000		
Actif net (actifs bruts moins réserve engagée mais non payée au 31-12-2021)			
RAPPROCHEMENT DE L'ÉTAT DE CAPITALISATION			
Obligation au titre des prestations définies (DBO)			
Actif Inactif	195 518 106 40 918 662	12 705 553 -	1 986 186 718 346
Total DBO	236 436 768	12 705 553	2 704 532
Actifs du régime	(440,405,000)		
(Actif brut du régime)	(116 435 962)		
Compensation pour la réserve OMS 470.1	(440, 405,000)		
(Actif net du régime)	(116 435 962)	40 705 550	0.704.500
Net (Excédent)/Déficit	121 328 806	12 705 553	2 704 532
Courant (actif)/passif	101 000 000	1 117 700	23 656
Non courant (actif)/passif	121 328 806	11 587 853	2 680 876
Gain/(Perte) non reconnu		196 411	4 128
Passif net (actif)/passif comptabilisé dans l'état de la situation financière	121 328 806	12 705 553	2 680 876
(Gain)/Perte sur l'obligation au titre des prestations définies Courant (actif)/passif	(38 515 249)	1 117 700	23 656
Non courant (actif)/passif	121 328 806	11 587 853	2 680 876
Passif net (actif)/passif comptabilisé dans l'état de la situation financière	121 328 806	12 705 553	2 704 532
Dépenses annuelles pour 2021			
Coût du service	16 423 863	626 357	275 602
Frais d'intérêt	294 595	250 103	26 303
Réévaluations		196 411	
Service passé (crédit)/coût  Contributions comptables attendues en 2021	16 718 458	1 072 871	301 905
Contributions prévues de l'organisation en 2022	8 399 000	1 131 585	23 845
Contributions de l'ONUSIDA au personnel actif	962 000		
Contributions de l'ONUSIDA pour les inactifs			
Total des contributions prévues pour 2022	9 361 000	1 131 585	23 845
Analyse de sensibilité  31 décembre 2021 Obligation au titre des prestations définies			
31 décembre 2021 Obligation au titre des prestations définies	460 500 070		
Hypothèse actuelle d'inflation médicale moins 1 %	168 506 373		
Hypothèse actuelle de l'inflation médicale	237 764 768		
Hypothèse actuelle d'inflation médicale plus 1 %	332 659 163		
Hypothèse actuelle du taux d'actualisation moins 1 %	322 153 101	13 771 806	3 506 939
Hypothèse actuelle du taux d'actualisation	237 764 768	12 705 553	2 704 532
Hypothèse actuelle du taux d'actualisation plus 1 %	178 841 821	11 772 889	2 133 412

# Méthodes et hypothèses actuarielles

Chaque année, le Programme identifie et sélectionne les hypothèses et les méthodes qui seront utilisées par les actuaires dans l'évaluation de fin d'exercice pour déterminer les exigences en matière de dépenses et de contributions pour les avantages sociaux du Personnel du Programme. Les hypothèses actuarielles doivent être divulguées dans les états financiers conformément à la norme IPSAS 39. De plus, chaque hypothèse actuarielle doit être divulguée en termes absolus.

#### Date de mesure

Tous les plans	31 Décembre 2021	

## Taux d'escompte

Paiements terminaux (autres que les congés accumulés)	précédente). Sur la 100% sur la courbe	base des paiements de pre	ninution par rapport à 3 % dans l'éve stations projetés avec des pondérat édiane en dehors de la Suisse. Le t % le plus proche.	ions de
Assurance maladie après service	Europe — 0,4 % (au	ugmentation par rapport à 0	2 % de l'évaluation précédente).	
		, , , , , ,	a 2,9 % de l'évaluation précédente). à 2,7 % de l'évaluation antérieure).	
	haute qualité. L'app		dements des obligations d'entrepris ement est utilisée pour refléter les fl x devises propres à l'ASHI.	
	la composition appr suivantes: Courbe de la Bourse AA Bond Universe Les taux d'actualisa combinaison de dev emplacements géog	oximative du passif de l'ON e Suisse Zone Euro - iBoxx ation pour l'évaluation au 31 ises des allégations de sar graphiques des bureaux de	Courbe zone Euro Etats-Unis - Aor décembre 2021 sont basés sur la té après service et non sur les 'ONUSIDA. Les taux résultants qu dans le tableau ci-dessous :	nt sse - SIX n Hewitt
	Suisse	Zone Euro	États-Unis	
	80%	20%	0%	
Fonds spécial d'indemnisation	précédente). Sur la précédente avec de Universe et de 25%	base des paiements d'avan s pondérations de 75% sur	ninution par rapport à 1,6 % de l'éva tages projetés combinés de l'évalua la courbe de rendement Aon Hewitt I SIX Swiss Exchange au 31 décem li au 0,1 % le plus proche.	ition AA Bond

# Inflation générale annuelle

Paiements terminaux (autres que les congés accumulés)	Le taux d'inflation moyen pondéré utilisé est de 2 %. Les pondérations régionales utilisées sont de 100% sur les taux non suisses. Arrondissement des taux d'inflation moyens pondérés qui en résultent pour chaque régime au 0,1 % le plus proche.
Assurance maladie après service	Europe — 1,2 % ( ( Augmentation par rapport à 1,1 % de l'évaluation précédente). Amériques – 2,5 %. (Augmentation de 2% de l'évaluation précédente)
	Autres pays : 2,4 % (augmentation par rapport à 1,9 % de l'évaluation antérieure). Les taux d'inflation sont fondés sur une moyenne pondérée des hypothèses communes des Nations Unies (pour les régimes de longue durée). Ceux-ci sont de 0,9% pour la Suisse, de 2,2% pour la zone euro et de 2,5% pour les États-Unis selon les directives du Groupe de travail du système des Nations Unies sur les normes comptables en utilisant la même méthodologie moyenne pondérée que le taux d'actualisation.
Fonds spécial d'indemnisation	Le taux d'inflation moyen pondéré utilisé est de 1,5 %. Les pondérations régionales utilisées sont de 75% sur le taux non suisse et de 25% sur le taux suisse. Arrondissement des taux d'inflation moyens pondérés qui en résultent pour chaque régime au 0,1 % le plus proche.

# Échelle salariale annuelle

#### Méthode actuarielle

Voyage de rapatriement et déménagement lors du rapatriement	Calculé à l'aide du crédit unitaire projeté avec prorata de service, avec une période d'attribution allant de la « date d'entrée en service » à la séparation. Plus une augmentation de 2 % est appliquée pour les prestations encourues mais non encore versées (IBNP)
Allocation de rapatriement, indemnité de résiliation et allocation en cas de décès	Calculé à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées avec prorata du taux d'exercice. Plus une augmentation de 2 % est appliquée pour les prestations encourues mais non encore versées (IBNP)
Congés accumulés	La responsabilité est égale à la responsabilité du départ comme si tout le personnel se séparait immédiatement. Plus une augmentation de 2 % est appliquée pour les prestations encourues mais non encore versées (IBNP)
Abolition de l'octroi de postes, de la fin de service et de la séparation d'un commun accord	Ces avantages sont considérés comme des indemnités de cessation d'emploi en vertu de la norme IPSAS 39 et, par conséquent, exclus de l'évaluation.
Fonds spécial d'indemnisation	Calculé à l'aide du crédit unitaire projeté, avec une période d'attribution allant de la « date d'entrée en service » à la séparation.
Assurance maladie après service	Les passifs sont attribués selon la méthode du crédit unitaire projeté de façon linéaire, de la « date d'entrée en service » à la date d'admissibilité complète (la plus récente des 55 ans, 10 ans de service et cinq ans de service continu) et de la date de départ à la retraite.

#### **Annual Salary Scale**

All Plans  Includes merit/promotional increases, plus 3.5% static increases for general inflation, plus productivity growth.	
--	--

#### **Actuarial Method**

Repatriation Travel and Removal on Repatriation	Calculated using projected unit credit with service prorate, with an attribution period from the "entry on duty date" to separation. Plus 2% increase is applied for incurred but not yet paid benefits (IBNP)
Repatriation Grant, Termination Indemnity, and Grant in Case of Death	Calculated using the projected unit credit method with accrual rate proration. Plus 2% increase is applied for incured but not yet paid benefits (IBNP)
Accrued Leave	The liability is set equal to the walk-away liability as if all staff separated immediately. Plus 2% increase is applied for incured but not yet paid benefits (IBNP)
Abolition of Post, End-of-Service Grant, and Separation by Mutual Agreement	These benefits are considered termination benefits under IPSAS 39 and, therefore, excluded from the valuation.
Special Fund for Compensation	Calculated using projected unit credit, with an attribution period from the "entry on duty date" to separation.
After- Service Health Insurance	Liabilities are attributed using the projected unit credit method linearly from the "entry on duty date" to the earlier of the full eligibility date (the latest of age 55, 10 years of service, and five years of continuous service) and retirement date.

#### Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

L'ONUSIDA est une organisation membre qui participe à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (la « Caisse »), qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour fournir des prestations de retraite, de décès, d'invalidité et connexes aux employés. Le Fonds est un régime à prestations déterminées multi-employeurs par capitalisation. Conformément à l'article 3 b) du Règlement du Fonds, l'adhésion au Fonds est ouverte aux institutions spécialisées et à toute autre organisation internationale intergouvernementale qui participe au système commun de traitements, d'indemnités et d'autres conditions d'emploi de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées.

Le Fonds expose les organisations participantes à des risques actuariels associés aux employés actuels et anciens d'autres organisations participant au Fonds, de sorte qu'il n'existe aucune base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les actifs du régime et les coûts entre les organisations individuelles participant au Fonds. L'ONUSIDA et le Fonds, à l'instar des autres organisations participantes au Fonds, ne sont pas en mesure d'identifier la part proportionnelle de l'ONUSIDA dans l'obligation au titre des prestations définies, les actifs du régime et les coûts associés au régime avec une fiabilité suffisante à des fins comptables. Par conséquent, l'ONUSIDA a traité ce régime comme s'il s'agissait d'un régime à cotisations déterminées conforme aux exigences de la norme IPSAS 39, Avantages sociaux. Les contributions de l'ONUSIDA au Fonds au cours de l'exercice sont comptabilisées comme charges dans l'État de la performance financière.

Le Règlement de la Caisse stipule que la Commission des pensions doit faire faire une évaluation actuarielle de la Caisse au moins une fois tous les trois ans par l'actuaire-conseil. La pratique de la Commission des pensions a été d'effectuer une évaluation actuarielle tous les deux ans en utilisant la méthode de l'agrégat de groupe ouvert. L'objectif principal de l'évaluation actuarielle est de déterminer si l'actif actuel et l'actif futur estimatif du Fonds seront suffisants pour faire face à ses passifs.

L'obligation financière de l'ONUSIDA envers le FSNU comprend sa contribution obligatoire, au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies (7,9 % pour les participants et 15,8 % pour les organisations membres) ainsi que toute part de tout paiement pour insuffisance actuarielle en vertu de l'article 26 du Règlement de la Caisse de pensions. Ces paiements compensatoires ne sont payables que si et quand l'Assemblée générale des Nations Unies a invoqué la disposition de l'article 26, après avoir déterminé qu'il existe une exigence de paiements compensatoires fondée sur une évaluation de

la suffisance actuarielle de la Caisse de pensions à la date d'évaluation. Chaque organisation membre contribue à cette insuffisance d'un montant proportionnel au total des cotisations que chacune a versées au cours des trois années précédant la date d'évaluation.

La dernière évaluation actuarielle du Fonds a été achevée au 31 Décembre 2019 et l'évaluation au 31 Décembre 2021 est en cours. Un report des données de participation du 31 Décembre 2019 au 31 Décembre 2020 sera utilisé par le Fonds pour ses états financiers 2020.

L'évaluation actuarielle au 31 Décembre 2019 a donné lieu à un ratio capitalisé des actifs actuariels aux passifs actuariels, en supposant qu'il n'y ait pas d'ajustements futurs des régimes de retraite, de 144,2 % (139,2 % dans l'évaluation de 2017). Le ratio de capitalisation était de 107,1 % (102,7 % dans l'évaluation de 2017) lorsque le système actuel d'ajustement des pensions a été pris en compte.

Après avoir évalué la suffisance actuarielle du Fonds, l'actuaire-conseil a conclu qu'il n'y avait aucune exigence, au 31 Décembre 2019, de paiements compensatoires en vertu de l'article 26 du Règlement du Fonds, car la valeur actuarielle des actifs dépassait la valeur actuarielle de tous les passifs courus dans le cadre du régime. De plus, la valeur marchande des actifs dépassait également la valeur actuarielle de tous les passifs courus à la date d'évaluation. Au moment de la rédaction du présent rapport, l'Assemblée générale n'a pas invoqué la disposition de l'article 26.

Si l'article 26 était invoqué en raison d'une insuffisance actuarielle, soit pendant l'opération en cours, soit en raison de la fin du régime de retraite de la CSNUSPF, les paiements compensatoires exigés de chaque organisation membre seraient fondés sur la proportion des cotisations de cette organisation membre dans le total des cotisations versées au Fonds au cours des trois années précédant la date d'évaluation. Le total des contributions versées au CSNU au cours des trois années précédentes (2018, 2019 et 2020) s'est élevé à 7 993,15 millions USD, dont 0,78 % ont été versés par l'Agence.

En 2021, les contributions versées à la COMMISSION SPF se sont élevées à 22,9 millions de dollars (22 millions de dollars en 2020). Les contributions attendues en 2022 s'élèvent à environ 22,9 millions de dollars.

La qualité de membre du Fonds peut prendre fin par décision de l'Assemblée générale des Nations Unies, sur recommandation affirmative du Conseil des pensions. Une part proportionnelle de l'actif total du Fonds à la date de résiliation est versée à l'ancien organisme membre au bénéfice exclusif de son personnel qui participait au Fonds à cette date, conformément à un arrangement convenu d'un commun accord entre l'organisation et le Fonds. Le montant est déterminé par le Conseil mixte des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies sur la base d'une évaluation actuarielle de l'actif et du passif de la Caisse à la date de cessation d'activité ; aucune partie de l'actif qui excède le passif n'est incluse dans le montant.

Le Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies procède chaque année à un audit du Fonds et fait rapport à l'Office des pensions et à l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'audit chaque année. Le Fonds publie des rapports trimestriels sur ses investissements, et ceux-ci peuvent être consultés en visitant le Fonds à <a href="https://www.unispf.org">www.unispf.org</a>.

#### 4.12 Revenus Différés

Au 31 Décembre 2021, les revenus différés s'élevaient à 17,5 millions de dollars (24,1 millions de dollars au 31 Décembre 2020). Il s'agit d'engagements pluriannuels pris en 2021 pour lesquels la comptabilisation des produits a été reportée aux exercices futurs. Sur ce montant, 8,1 millions de dollars américains représentent des revenus reportés non courants pour 2022 et les exercices futurs.

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020	
	(en dollars américains)	(en dollars américains)	
Revenus reportés - courants			
Cadre unifié de budget, de résultats et de responsabilisation	7 532 052	17 010 238	
Fonds supplémentaires	1 788 626	1 843 787	
Fonds extrabudgétaires		2 153 520	
Total des revenus reportés - courant	9 320 678	21 007 545	
Deferred revenue - non-current			
Cadre unifié de budget, de résultats et de responsabilisation	7 075 472	3 109 883	
Fonds supplémentaires	1 067 797		
Total des produits reportés - non courants	8 143 269	3 109 883	
Total des revenus reportés	17 463 947	24 117 428	

# 4.13 Emprunts à long terme

Lors de sa 12° réunion en mai 2004, le Conseil de coordination du programme a approuvé la négociation par l'ONUSIDA d'un prêt direct avec la Confédération suisse pour la construction d'un nouveau bâtiment à Genève pour l'ONUSIDA et l'OMS pour un coût estimé à 66 millions de francs, dont la part de l'ONUSIDA était estimée à 33 millions de francs. En Décembre 2003, la Confédération suisse a accepté d'accorder un prêt sans intérêt de 59,8 millions de francs, dont 29,9 millions de francs pour l'ONUSIDA. Le remboursement sur une période de 50 ans de la part de l'ONUSIDA dans le prêt sans intérêt accordé par la Confédération suisse s'effectue par la réaffectation de fonds autrement dépensés pour la location de bureaux à compter de la première année de l'achèvement du bâtiment. Le bâtiment a été achevé en novembre 2006. Le montant au titre des bâtiments comprend 25,6 millions de dollars américains, ce qui représente la part de 50 pour cent des dépenses engagées par l'ONUSIDA sur le bâtiment jusqu'au 31 Décembre 2007.

Le taux des obligations à 30 ans de la Confédération était de -0,095% en Décembre 2021 (-0,356% pour 2020). Par conséquent, conformément aux principes comptables prudents, l'encours non courant de 22,2 millions de dollars américains pour le prêt à la construction de l'ONUSIDA n'a pas été actualisé. Sur l'encours total du prêt, qui s'élève à 22,9 millions de dollars, 0,7 million de dollars américains sera dû au cours des 12 prochains mois et est présenté comme un passif courant, qui est indiqué séparément.

#### 4.14 Autres passifs courants

Au 31 Décembre 2021, 0,24 million de dollars américains sont dus pour d'autres engagements courants (0,15 million de dollars au 31 Décembre 2020). Ceux-ci représentent les charges à payer au titre des pensions accumulées par l'ONUSIDA pour le compte d'agents temporaires.

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Autre passif courant	(en dollars américains)	(en dollars américains)
Responsabilité de la pension accumulée	222 061	147 582
Responsabilité financière	13 913	-
Total - Autres passifs courants	235 975	147 582

#### 4.15 Variations de l'actif net/situation nette

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021, l'actif net/situation nette a augmenté de 3,4 millions de dollars US, dont 38,5 millions de dollars US liés au gain actuariel au titre de l'ASHI et de la SFFC qui ont été transférés directement à l'actif net/situation nette conformément à la norme IPSAS 39 (Avantages sociaux) et 35,1 millions de dollars US liés à un déficit en 2021 (contre un déficit de 2,6 millions USD en 2020).

Conformément à l'approbation par le Conseil de coordination du programme pour financer la reconstitution annuelle du Fonds pour la rénovation des bâtiments, le Directeur exécutif a autorisé en 2021 le transfert d'un total de 0,43 million de dollars du solde du Fonds vers le Fonds pour la rénovation des bâtiments. Lors de sa 48e réunion tenue du 29 juin au 2 juillet 2021, le Conseil de coordination du programme a pris note de la décision du Directeur exécutif.

Les passifs non financés liés au personnel s'élevaient à 102 millions de dollars au 31 Décembre 2021 (119,5 millions de dollars au 31 Décembre 2020), soit une baisse nette de 17,5 millions de dollars. Le fonds pour les droits du personnel non salarié s'élevait à 7,3 millions de dollars au 31 Décembre 2021 (4,7 millions de dollars au 31 Décembre 2020), soit une augmentation de 2,6 millions de dollars.

#### 4.16 Fonds de réserve d'exploitation

En attendant la réception des contributions de base, l'exécution du cadre unifié de budget, de résultats et de responsabilité peut être financée par le Fonds de réserve pour le fonctionnement (ORF), qui a été créé par le Conseil de coordination du programme en juin 1996. Les règles et procédures régissant l'utilisation du BLR par le Directeur exécutif ont été arrêtées par le Conseil de coordination du programme lors de sa sixième réunion tenue à Genève en mai 1998.

## 4.17 Fonds pour la rénovation des bâtiments

Le Fonds pour la rénovation des bâtiments a été créé par le Conseil de coordination du programme lors de sa 30° réunion en juin 2012. Ce fonds a été créé pour couvrir les coûts futurs des réparations majeures, des modifications et des investissements dans l'immeuble de bureaux de l'ONUSIDA.

Le Conseil de coordination du programme a également approuvé la reconstitution annuelle du fonds pour un montant équivalent à l'amortissement cumulé du bâtiment de l'ONUSIDA. Conformément à la décision du programme de coordination, le Fonds pour la rénovation des bâtiments a été augmenté de 0,43 million de dollars en 2021 (même montant que l'année dernière).

#### 5. RENSEIGNEMENTS À L'APPUI DE L'ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

## 5.1 Aperçu de la déclaration

L'État de la performance financière consolide les recettes et les dépenses de toutes les activités du Programme. L'état sépare les activités d'exploitation de celles découlant des opérations de financement.

#### 5.2 Revenus

Les contributions volontaires au Programme se sont élevées à 241,8 millions de dollars (267,9 millions de dollars pour 2020). Dont 231,2 millions de dollars des gouvernements ; 6 millions de dollars des coparrainants de l'ONUSIDA ; et un montant net de 4,6 millions de dollars provenant d'autres recettes de fonctionnement provenant d'organisations intergouvernementales, d'autres organismes des Nations Unies, d'institutions et du secteur privé. (Ce chiffre comprend un montant de 2,2 millions de dollars représentant des contributions en cours d'emploi) et des recettes diverses de 0,3 million de dollars.

				2021		
Revenu		Fonds de base UBRAF	Fonds supplémentaires	Fonds extrabudgétaires	Total 2021	Total 2020
Contributions vlontaires		(en dollars américains)	(en dollars américains)	(en dollars américains)		(in US dollars)
	Gouvernements	165 886 216	45 983 767	19 319 104	231 189 087	257 816 210
	Coparrainants	-	5 914 460	77 114	5 991 574	6 343 310
	Autrui	52 808	4 545 105	14 583	4 612 496	3 701 269
Contributions volontaires sous-totales		165 939 024	56 443 332	19 410 801	241 793 157	267 860 789
	Divers	266 198	3 283	-	269 481	241 656
Total des revenus		166 205 222	56 446 615	19 410 801	242 062 638	268 102 445

#### 5.3 Dépenses

L'ONUSIDA comptabilise les dépenses au moment où les biens ont été livrés ou les services rendus. Une charge représente un engagement ou une obligation ferme pour des biens et des services qui n'ont pas été livrés. Les charges ne sont pas déclarées dans l'état de la performance financière (état II).

#### 5.3.1 Dépenses de personnel et autres dépenses de personnel

Les dépenses de personnel et autres dépenses de personnel représentent le coût total de l'emploi du personnel sur tous les sites, y compris la rémunération du salaire de base, l'ajustement après le poste et tout autre type de droits (par exemple, pension et assurance) payés par le programme. Les charges de personnel comprennent également l'augmentation du passif actuariel de SHI qui est comptabilisé en charges dans l'état de la performance financière. Il comprend également le coût du personnel qui a opté pour la séparation par accord mutuel (SMA) et la résiliation.

Description	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020	
	(en dollars américains)	(en dollars américains)	
Coût salarial	107 606 613	102 008 965	
Coût actuariel	9 424 466	37 596 250	
Coût de la séparation d'un commun accord (SMA) et de la résiliation	16 500 000	1 220 630	
Autres frais de personnel	10 407 101	9 450 963	
Coût total du personnel	143 938 180	150 276 808	

## 5.3.2 Transferts et subventions aux contreparties

Les transferts et les subventions aux contreparties représentent les subventions accordées aux homologues nationaux, les lettres d'accords signées avec des entités des Nations Unies, des organisations non gouvernementales à but non lucratif et des établissements universitaires pour mener des activités visant à atteindre les objectifs spécifiques du Secrétariat de l'ONUSIDA et les transferts aux coparrains de l'ONUSIDA pour leur part du Cadre unifié de budget, de résultats et de responsabilité pour 2020-2021. Les transferts et les subventions aux gouvernements sont appelés coopération financière directe. Les fonds sont normalement dépensés au moment du transfert au partenaire contractuel.

Description	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
	(en dollars américains)	(en dollars américains)
Coopération financière directe	2 915 587	3 204 426
Lettre d'entente	84 287 395	75 767 066
Total Transfert et subventions aux contreparties	87 202 982	78 971 492

#### 5.3.3 Services contractuels

Les services contractuels représentent des dépenses pour les fournisseurs de services. Les principales composantes sont les accords d'exécution des travaux (APM), des contrats de consultation donnés à des particuliers pour effectuer des activités pour le compte du programme.

Description	31 Décembre 2021		31 Décembre 2020	
	(en dollars am	réricains)	(en dollars am	éricains)
Services contractuels	29	447 041	25	059 913
Frais de sécurité	1	856 508	1	627 505
Formation	1	067 001		471 496
Mise en œuvre directe et Contrats de service spéciaux		136 432		95 580
Total des services contractuels	32	506 982	27	254 494

## 5.3.4 Frais généraux d'exploitation

Les frais généraux d'exploitation représentent les dépenses liées aux opérations générales à l'appui du siège, des bureaux régionaux et des bureaux de pays. Cela comprend les coûts tels que les services publics, les télécommunications et le loyer.

Description	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
	(en dollars américains)	(en dollars américains)
Frais généraux d'exploitation	13 725 026	13 136 679

## 5.3.5 Déplacements

Les déplacements du personnel, des participants aux réunions et des consultants payés par l'ONUSIDA sont inclus dans les frais de voyage totaux. Les frais de déplacement comprennent les billets d'avion, les indemnités journalières et les autres frais liés aux voyages.

Description	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
	(en dollars américains)	(en dollars américains)
Voyage	1 856 094	1 509 515

# 5.3.6 Équipement, véhicules et mobilier

L'équipement, les véhicules et le mobilier sont facturés à titre de frais au point de livraison. Les PP&E achetés en 2021 ont été comptabilisés et capitalisés conformément à la norme IPSAS 17.

Description	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020	
	(en dollars américains)	(en dollars américains)	
Équipements véhicules et mobilier	167 201	405 672	

#### 5.3.7 Amortissement

L'amortissement a été imputé sur les immobilisations corporelles (PP&E) selon la méthode linéaire. L'amortissement est la dépense résultant de l'allocation systématique des montants sur le PP&E sur leur durée de vie utile. La durée de vie utile du bâtiment a été estimée à 60 ans. La durée de vie utile des meubles et des véhicules a été estimée à 5 ans et celle de l'équipement à 3 ans.

Description	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020	
	(en dollars américains)	(en dollars américains)	
Dépréciation	546 760	549 510	

# 5.4 Revenus financiers (coût)

Le total des intérêts s'est élevé à 1,9 millions de dollars américains pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021; les gains de change nets réalisés se sont élevés à 1,6 millions de dollars américains; Les pertes de change nettes latentes sur réévaluation des comptes débiteurs et les ajustements de prêts suisses se sont élevées à 1,4 millions de dollars américains et comprennent également les frais d'intérêts actuariels liés à l'évaluation des paiements terminaux et du Fonds spécial d'indemnisation pour 0,3 million de dollars américains. Cela s'est traduit par un montant total net des recettes financières de 2,8 millions de dollars au 31 Décembre 2021 (1,4 million de dollars au 31 Décembre 2020).

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Recettes financières	(en dollars américains)	(en dollars américains)
Intérêt	1 867 055	4 381 397
Gains ou (pertes) de change nets réalisés	1 614 003	( 898 661)
Gains ou (pertes) de réévaluation actuarielle sur les fonds de paiements terminaux	( 196 411)	-
Frais bancaires et frais de gestion des investissements	( 2 290)	( 1 313)
Gains ou (pertes) nets de change non réalisés lors de la réévaluation	(1 403 920)	(1 255 764)
Gains ou pertes de change réalisés sur la couverture du bilan	1 221 054	-
Frais d'intérêt actuariels liés à l'évaluation des paiements terminaux Fonds et Fonds spécial d'indemnisation	( 276 406)	( 859 990)
Total des recettes financières nettes	2 823 085	1 365 668

# **6. RAPPORTS SECTORIELS**

Annexe 1

État de la performance financière par segments
Toutes les sources de financement pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021
(en dollars américains)

	Fonds de base UBRAF	Fonds non essentiels										
	UBRAF	Fonds supplémentaires UBRAF	Fonds extrabudgétaires	Terminal Payments	Droits non liés à la paie	Fonds spécial d'indemnisation	Staff Health Insurance	Assurance maladie du personnel	Fonds Commun	Éliminations	Sous-total non essentiel fonds	TOTAL
Revenu												
Contributions volontaires												
Gouvernements	165 886 216	45 983 767	19 319 104								65 302 871	231 189 087
Organisations coparrainantes		5 914 460	77 114								5 991 574	5 991 574
Autrui	52 808	4 545 105	14 583								4 559 688	4 612 496
Sous-total des contributions volontaires	165 939 024	56 443 332	19 410 801								75 854 133	241 793 157
Divers	266 607	2 874									2 874	269 481
Total des revenus	166 205 631	56 446 206	19 410 801			-					75 857 007	242 062 638
Coûts d'appui au programme			4 022 824							(4 022 824)	-	
Transferts de paie aux fonds d'exercice				1 571 785	9 067 525					(10 639 310)		
Total des revenus	166 205 631	56 446 206	23 433 625	1,571,785.00	9 067 525		-			(14 662 134)	75 857 007	242 062 638
Dépense												
Dépenses de personnel et autres dépenses de personnel	108 435 004	6 013 092	6 243 516	2 082 037	5 879 395	275 602	9 148 844	16 500 000		(10 639 310)	35 503 176	143 938 180
Transferts et subventions aux contreparties	50 751 259	19 658 986	16 792 737								36 451 723	87 202 982
Services contractuels	13 342 886	17 188 399	1 377 890		597 807						19 164 096	32 506 982
Frais généraux d'exploitation	8 144 936	741 662	4 838 428								5 580 090	13 725 026
Voyage	1 351 109	280 337	28 913	195 735							504 985	1 856 094
Équipements, véhicules et mobilier	786 593	34 160							( 653 552)		( 619 392)	167 201
Coûts d'appui au programme		2 969 903	1 052 921							(4 022 824)		-
Dépréciation									546 760		546 760	546 760
Coûts financiers												
Total des dépenses	182 811 787	46 886 539	30 334 405	2 277 772	6 477 202	275 602	9 148 844	16 500 000	( 106 792)	(14 662 134)	97 131 438	279 943 225
Recettes financières	5 153 003			( 884 051)		( 26 303)			(1 419 564)		(2 329 918)	2 823 085
Excédent total/(Déficit) par fonds	(11 453 153)	9 559 667	(6 900 780)	(1 590 038)	2 590 323	( 301 905)	(9 148 844)	(16 500 000)	(1 312 772)	0	(23 604 349)	(35 057 501)
	<u></u>											

#### 7. COMPARAISON DU BUDGET ET DES MONTANTS RÉELS

Le budget-programme de l'ONUSIDA est établi selon une comptabilité de caisse modifiée et est approuvé par le Conseil de coordination du programme.

Le budget et les comptes financiers de l'ONUSIDA sont établis selon deux bases comptables différentes. L'état de la situation financière, l'état de la performance financière, l'état des variations de l'actif net et l'état des flux de trésorerie sont préparés sur la base de la comptabilité d'exercice complète, tandis que l'état de comparaison du budget et des montants réels (état V) est préparé sur une base de trésorerie modifiée.

Comme l'exige la norme IPSAS 24, un rapprochement a été fourni entre les montants réels sur une base comparable, tels qu'ils sont présentés à l'état V, et les montants réels dans les comptes financiers, en identifiant séparément les différences de base, de calendrier, de présentation et d'entité.

<u>Différences de base</u> - se produisent lorsque le budget approuvé est préparé sur une base autre que la comptabilité d'exercice complète. Les différences de base comprennent l'amortissement et la capitalisation des actifs et le remboursement du principal sur le prêt en cours de la Confédération suisse.

<u>Différences temporelles</u> - se produisent lorsque l'exercice budgétaire diffère de l'exercice visé dans les états financiers.

<u>Différences</u> de présentation - sont dues à des différences dans le format et les schémas de classification adaptés pour la présentation de l'état des flux de trésorerie et de l'état de comparaison du budget et des montants réels.

<u>Différences entre les entités</u> - comprennent les dépenses au titre de fonds non essentiels, qui sont financées par d'autres sources et ne sont pas incluses dans le cadre unifié des résultats budgétaires et de la responsabilité approuvée par le Conseil de coordination du programme.

Le rapprochement entre les montants réels sur une base comparable dans l'état de comparaison du budget et des montants réels (état V) et les montants réels dans l'état de la performance financière (état II) et l'état des flux de trésorerie (état IV) pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 sont présentés ci-dessous.

# Rapprochement de l'utilisation budgétaire (état V) avec l'état des flux de trésorerie (état IV) au 31 Décembre 2021

	2021					
	Opérationnel	Investir	Financement	Total		
	(en dollars américains)	(en dollars américains)	(en dollars américains)	(en dollars américains)		
Montant réel de l'exécution du budget (état V)	(182 644 646)			(182 644 646)		
Différence de base	( 938 477)	( 284 925)	(1 506 204)	(2 729 607)		
Différence de présentation	66 673 971			66 673 971		
Différence d'entité	98 237 057			98 237 057		
Montant réel dans l'état des flux de trésorerie (état IV)	(18 672 095)	( 284 925)	(1 506 204)	(20 463 225)		

# 8. RENONCIATIONS ADMINISTRATIVES, MONTANTS PASSÉS PAR PROFITS ET PERTES DE FONDS ET PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, il n'y a pas eu de dérogations administratives, de montants passés par profits et pertes de fonds ou de paiements à titre gracieux.

## 9. DIVULGATION DES PARTIES LIÉES ET DE LA HAUTE DIRECTION

Le personnel de gestion clé de l'ONUSIDA se compose de tous les membres du personnel classés au niveau D1 et au-dessus, car ils ont l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de l'ONUSIDA.

La rémunération globale versée au personnel de gestion clé comprend les salaires, les indemnités, les frais de déplacement légaux et les autres droits versés conformément au Règlement du personnel et applicables à l'ensemble du personnel.

Les principaux membres de la direction sont des membres de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (UNJSPF) auxquelles le personnel et l'ONUSIDA contribuent et sont également éligibles à la participation au régime d'assurance maladie du personnel, y compris le régime d'assurance maladie après service, s'ils remplissent les conditions d'éligibilité.

Au cours de l'année, aucun prêt n'a été accordé au personnel de gestion clé au-delà de ceux disponibles pour le personnel extérieur à ce groupe.

## Personnel de gestion clé

(en dollars américains)

Nombre de personnes	24
Rémunération et après ajustement	5 189 996
Droits	489 677
Régimes de retraite et de santé	1 514 841
Rémunération totale 2021	7 194 515
Avances impayées sur droits	262 478
Prêts en cours (en plus de la normale droits, le cas échéant)	-

## 10. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE DÉCLARATION

La date de rapport du programme est le 31 Décembre 2021. A la date de la certification de ces comptes, aucun événement significatif, favorable ou défavorable, ne s'est produit entre la date de clôture du bilan et la date à laquelle les états financiers ont été autorisés pour l'émission qui aurait eu une incidence sur ces états.

# 11. PASSIFS ÉVENTUELS, ENGAGEMENTS ET ACTIFS ÉVENTUELS

# Passif éventuel

Au 31 Décembre 2021, deux appels en suspens étaient pendants devant la Chambre de recours mondiale (ACS) de l'OMS concernant des anciens membres et des fonctionnaires en exercice de l'ONUSIDA. Les recommandations respectives de l'ACS pour décision du Directeur exécutif de l'ONUSIDA sont attendues dans le courant de l'année 2022. En outre, 19 (dix-neuf) affaires de personnel en suspens (plaintes), déposées au cours de la période 2019-2021, étaient pendantes auprès du Tribunal administratif de l'OIT au moment de la référence ci-dessus et ne sont donc pas en mesure de les divulguer car la probabilité de remboursement a été jugée faible. Il n'y a pas de cas de litiges contractuels qui doivent être considérés comme des passifs éventuels.

# Contrats de location-exploitation

Le Secrétariat conclut des contrats de location-exploitation pour l'utilisation des locaux des bureaux nationaux, régionaux et de liaison. Certains des contrats de location-exploitation contiennent des clauses de renouvellement qui permettent au Secrétariat de prolonger les termes des contrats de location à la fin des conditions initiales du bail et des clauses d'indexation qui peuvent augmenter les paiements annuels de loyer en fonction de l'augmentation des indices des prix du marché pertinents dans les pays respectifs où sont situés les bureaux de pays, régionaux et de liaison. Les futurs paiements minimaux de location pour les périodes prochaines sont les suivants :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020		
Contrats de location-exploitation	(en dollars américains)	(en dollars américains)		
Dans un délai d'un an	3 779 450	960 622		
Plus d'un an mais au plus tard cinq ans	2 506 983	4 577 638		
Plus de cinq ans		505 236		
Total des contrats de location-exploitation	6 286 433	6 043 496		

#### Omissions C

Au 31 Décembre 2021, l'ONUSIDA avait des engagements pour l'acquisition de biens et de services contractés mais n'avait pas encore été livrés pour un montant total de 11,3 millions de dollars.

Les engagements ne sont pas comptabilisés en charges dans l'état de la performance financière (état II) sur la base des normes IPSAS 1 et sur la base du principe de livraison.

## Actifs éventuels

Conformément à la norme IPSAS 19, les actifs éventuels seront divulgués dans les cas où un événement entraînera un afflux probable d'avantages économiques. Au 31 Décembre 2021, il n'y avait pas d'actifs éventuels importants à divulguer.

Annexe 2 Cadre unifié pour le budget, les résultats et la responsabilisation - détails des recettes pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 □

(en dollars américains)

Revenu	Fonds mis à disposition pour l'année 2021 de l' Cadre unifié de budget, de résultats et de responsabilisation
Contributions volontaires	
Gouvernements	
Andorre	34 884
Australie	3 109 883
Belgique	3 537 736
Belgique Flandre	884 434
Canada	3 819 710
Chine	250 000
Danemark	6 304 177
France	471 698
Allemagne	11 940 303
Irlande	4 063 703
Japon	600 000
Liechtenstein	27 027
Luxembourg	5 985 647
Monaco	183 287
Netherlands	23 866 348
New Zealand	724 113
Norvège	5 485 798
Pologne	49 933
Portugal	119 332
Fédération de Russie	500 000
Suède	35 352 345
Suisse	10 080 645
Thaïlande	100 000
Turquie	10 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	3 360 215
États-Unis d'Amérique	45 000 000
Vietnam	25 000
Sous-total gouvernements	165 886 216
Autre UNFCU	47.044
	17 211
Autrui	35 597
Sous-total - Autre	52 808
Divers	266 607
Total des revenus d'exploitation	166 205 631
Recettes financières	5 153 003
TOTAL	171 358 634

Annexe 3
Supplémentaire - détails des recettes
pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021□

(dollars américains)

Revenu	Fonds mis à disposition pour Fonds supplémentaires 2021
Gouvernements	
Australie	3 372 363
Chine	750 000
Allemagne	585 981
Japon	250 000
Kazakhstan	35 000
Netherlands	35 862
Fédération de Russie	1 843 787
Suède	303 480
États-Unis d'Amérique (CDC)	5 241 387
États-Unis d'Amérique (USAID)	33 565 907
Sous-total gouvernements	45 983 767
Organisations coparrainantes	
PNUD	213 158
FNUAP	5 258 806
UNICEF	201 558
PAM	37 718
OMS	203 220
Sous-total Coparrains	5 914 460
Autre	
Fondation Bill et Melinda Gates	2 210 007
EPAM Systems, Inc	221 386
Fonds mondial	1 322 549
Bureau MPTF	534 418
Les régents de l'Université de Californie	( 62 036)
UNOPS	356 412
Remboursement aux donateurs	( 37 630)
Sous-total autres	4 545 105
Divers	2 874
TOTAL	56 446 206

Annexe 4

Fonds extrabudgétaires - détails des recettes
pour l'exercice clos le 31 décembre 2021
(dollars américains)

Revenu	Fonds mis à disposition pour Fonds extrabudgétaires 31 Décembre 2021				
	En espèces	En nature et En service	Total		
Gouvernements					
Belgique		155 000	155 000		
Danemark		167 000	167 000		
Finlande		97 417	97 417		
France		276 000	276 000		
Allemagne		328 250	328 250		
Luxembourg		167 000	167 000		
Netherlands		515 000	515 000		
Fédération de Russie	2 153 520		2 153 520		
Suède		385 917	385 917		
Suisse		74 000	74 000		
États-Unis d'Amérique (USAID)	15 000 000		15 000 000		
Canton de Genève, Suisse					
Sous-total	17 153 520	2 165 584	19 319 104		
Organisations coparrainantes					
PNUD	77 114		77 114		
Sub-total	77 114	- -	77 114		
Autre					
Fondation PharmAccess		14 583	14 583		
Sous-total autres	0	14 583	14 583		
TOTAL	17 230 634	2 180 167	19 410 801		

#### **PARTIE IV**

#### **INFORMATIONS DE GESTION**

#### I. Fonds mis à disposition pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021

Au cours de la période considérée, des recettes d'un montant total de 171,4 millions de dollars ont été mises à la disposition de l'UBRAF. Vingt-sept gouvernements ont contribué à hauteur de 9 à 6,8 % de ce montant. Les 3,2 % restants étaient constitués de revenus financiers (principalement des revenus d'intérêts) reçus et répartis au cours de la période visée par le rapport, ainsi que de revenus divers, y compris des fonds reçus de donateurs privés et d'institutions publiques autres que les gouvernements, ainsi que de dons divers et d'honoraires. L'annexe 2 de la page 58 fournit les détails de ces revenus.

En outre, les ressources non essentielles s'élèvent à 75 dollars américains. 9 millions ont été mis à la disposition de l'ONUSIDA pour fournir un appui à un certain nombre d'activités mondiales, régionales et nationales qui sont désignées pour des pays ou des objectifs spécifiques. Les détails sur les sources de ces fonds sont présentés aux annexes 3 et 4 aux pages 59 et 60.

#### II. Fonds dépensés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021

La charge totale pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 par rapport à l'UBRAF de base pour 2020–2021 s'est élevée à 182 USD. 6 millions de dollars et les dépenses sur les fonds non essentiels se sont élevées à 71,2 millions de dollars (hors charges).

## A. Cadre unifié de budget, de résultats et de responsabilité

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, des charges (y compris les transferts aux coparrains) d'un montant total de 185 millions de dollars américains ont été encourues sur le budget de base de 187 millions de dollars approuvé pour l'exercice 2020–2021 UBRAF qui correspondait à une exécution financière de 98,9 %.

Les dépenses totales et les charges pour la mise en œuvre des activités contenues dans le Cadre unifié de budget, de résultats et de responsabilité ont été réparties comme suit :

- 45 millions de dollars américains ont été transférés aux coparrains et
- 137,6 millions de dollars ont été dépensés et 2,3 millions de dollars ont été grevés pour les activités du Secrétariat et les dépenses de personnel.

Les dépenses et charges de base de l'UBRAF pour les 2020-2021 se sont élevées à 364,4 millions de dollars américains, ce qui représente une exécution financière de 97,4% (179,4 millions de dollars américains dépensés en 2020 et 182,6 millions de dollars américains dépensés et 2,3 millions de dollars grevés en 2021). Table 4 fournit des détails sur le budget de base, les dépenses et les charges approuvés par l'UBRAF pour la période 2020-2021, ventilés par domaine de résultats, et sur les fonctions essentielles du Secrétariat pour l'exercice biennal 2020-2021.

Tableau 4

# 2020–2021 Budget, résultats et responsabilité unifiés Approuvé budget de base, dépenses et charges pour la période terminée le 31 Décembre 2021

(En dollars américains)

État V

État de comparaison du budget et du montant réel

Budget, cadre de résultats et de responsabilisation unifiés 2020-2021

pour la période terminée le 31 Décembre 2021

(en dollars américains)

		Budget de base approuvé pour 2020- 2021	Dépense 2020	Dépense 2021	Charges	a/ Total	Balance	Pourcentage de mise en œuvre
		(a)	(b)	(c)	(d)	e = (b+c+d)	( f) = (a-e)	(g) = (e / a)
I.	Zones de résultats							
1	Dépistage et traitement du VIH	28 245 000	14 144 150	13 904 933		28 049 083	195 917	99.3%
2	Élimination de la transmission de la mère à l'enfant	4 544 200	2 223 000	2 414 206		4 637 206	( 93 006)	102.0%
3	Prévention du VIH chez les jeunes	14 374 000	7 021 950	7 077 099		14 099 049	274 952	98.1%
4	Prévention du VIH auprès des populations clés	16 509 800	8 533 550	7 651 465		16 185 015	324 785	98.0%
5	Inégalité entre les genres et VFS	7 054 000	3 572 200	3 482 075		7 054 275	( 275)	100.0%
6	Droits de l'homme, stigmatisation et discrimination	10 196 700	4 851 950	5 432 438		10 284 389	( 87 689)	100.9%
7	Investissement et efficacité	5 252 400	2 670 250	1 840 037		4 510 287	742 113	85.9%
8	Intégration du VIH et des services de santé	7 823 900	3 982 950	3 197 747		7 180 697	643 203	91.8%
	Total des coparrains	94 000 000	47 000 000	45 000 000	0	92 000 000	2 000 000	97.9%
II.	Fonctions de base							
1	Leadership, plaidoyer et communication	64 298 000	30 954 121	31 219 629	705 668	62 879 418	1 418 582	97.8%
2	Partenariats, mobilisation et innovation	55 131 000	26 188 638	27 551 877	508 978	54 249 492	881 508	98.4%
3	Information stratégique	39 985 000	18 100 609	19 461 839	210 031	37 772 479	2 212 521	94.5%
4	Coordination, convocation et soutien à la mise en œuvre par pays	64 282 000	30 788 961	31 884 610	644 802	63 318 373	963 627	98.5%
5	Gouvernance et responsabilité mutuelle	56 304 000	26 331 531	27 526 691	273 279	54 131 501	2 172 499	96.1%
	Total secrétariat	280 000 000	132 363 860	137 644 646	2 342 757	272 351 263	7 648 737	97.3%
	Total général	374 000 000	179 363 860	182 644 646	2 342 757	364 351 263	9 648 737	97.4%

a/ Charges représentant un engagement ferme pour des biens et/ou des services qui n'ont pas encore été fournis

#### i) Fonds transférés aux coparrains

Dans 2021, un montant total de 45 millions de dollars a été transféré aux coparrains. Cela représente 95,7 % de la part des coparrains pour l'année 2021 du budget de base de l'exercice biennal 2020-2021. 2 millions de dollars américains ont été transférés à chacun des onze coparrains pour couvrir leurs activités de base, à l'exception de la Banque mondiale, et 25 millions de dollars supplémentaires ont été transférés aux coparrains au niveau des pays sous forme d'enveloppes nationales.

La modalité de financement de l'enveloppe pays a été introduite pour la première fois au cours de l'exercice biennal 2018-2019 à la suite de l'approbation du modèle opérationnel affiné du Programme conjoint de l'ONUSIDA par le Conseil de coordination du programme (CCP) lors de sa 40e réunion en juin 2017.

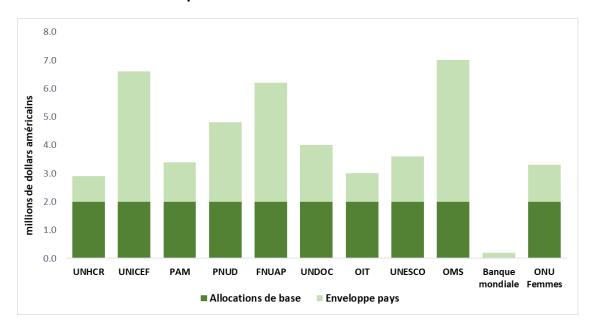
Cette approche répond à trois objectifs primordiaux : déployer les ressources humaines et financières là où elles sont le plus nécessaires ; redynamiser le travail conjoint et l'action collaborative au niveau des pays ; et renforcer la responsabilité et les résultats pour les populations.

Les enveloppes de pays ont été établies pour soixante et onze pays dans le cadre d'un processus qui a impliqué l'engagement du Coparrain à tous les niveaux pour parvenir à un consensus sur la formule, le processus, les livrables et les allocations. (Le tableau 8 des pages 68 à 69 fournit des détails sur les fonds transférés aux coparrains au niveau des pays).

La figure 4 illustre le modèle dynamique et différencié d'allocation des ressources et fournit des informations sur la proportion de fonds transférés à chaque coparrain individuel).

Graphique 4

Fonds transférés aux coparrains en 2021



## ii) Fonds dépensés et grevés sur le budget du Secrétariat

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, un montant total de 137 millions de dollars. 6 millions ont été dépensés et 2,3 millions de dollars ont été grevés pour les activités du Secrétariat et les dépenses de personnel, contre un budget de base de 140 millions de dollars du Secrétariat 2021, ce qui représente un taux d'exécution financière de 100 % de la partie du Secrétariat du budget de base 20 2 1.

Le total des dépenses de base et des charges du Secrétariat pour l'exercice biennal 2020-2021 s'est élevé à 272 dollars. 3 millions représentant une exécution financière de 97,3% (132,4 millions de dollars américains dépensés en 2020 et 136 usd). 6 millions dépensés en 2021 et 2,3 millions de dollars américains grevés en 2021).

Le tableau 4 fournit des détails sur le budget de base, les dépenses et les charges approuvés par l'UBRAF pour 2020-2021, ventilés par domaine de résultats, et les fonctions de base du Secrétariat pour l'exercice biennal 2020-2021.

#### B. Charges encourues sur les fonds non essentiels

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, un montant total de 77,2 millions de dollars américains a été dépensé par le Secrétariat pour des fonds non essentiels (46,9 millions de dollars ont été dépensés sur des fonds supplémentaires et 30,3 millions de dollars sur des fonds extrabudgétaires). En plus de ce qui précède, 7,3 millions de dollars et 4 millions de

dollars ont été grevés respectivement par des fonds supplémentaires et extrabudgétaires, comme indiqué dans les tableaux 5 et 6 des pages 64 et 65.

# Dépenses nationales et régionales par rapport à toutes les sources de financement

Comme l'a recommandé le CCP à sa 22<sup>e</sup> réunion, tenue à Chiang Mai (Thaïlande) du 23 au 25 avril 2008, le rapport figurant dans le tableau 7 des pages 66 à 67 présente une ventilation des dépenses et des charges du Secrétariat par pays et par région pour le FBRAF et les fonds non essentiels. Les charges nationales et régionales se sont élevées à 94,8 millions de dollars américains pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021. En plus des charges susmentionnées, un total de 4,4 millions de dollars a été grevé au cours de la même période, soit un total de 99,2 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

Tableau 5
Fonds supplémentaires
Fonds disponibles, dépenses et charges par source de revenus
Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 (en dollars US)

Source of revenue	2020 carry-over	Funds made available in 2021	Total available funds	Expense	Encumbrance al	Total	
	(a)	(b)	( c) = (a+b)	(d)	(e)	(f) = (d + e)	
Australia	150 512	3 372 363	3 522 875	1 191 600	44 076	1 235 676	
China	3 534 619	750 000	4 284 619				
France	3 400		3 400	2 787	556	3 343	
Germany	4 400	585 981	590 381	479 090	660	479'750	
Italy	13 789		13 789	13 788		13 788	
Ireland	378 829		378 829	360 241	14 670	374 91	
Japan	167 627	250 000	417 627	384 003	4 564	388 567	
Kazakhstan	50 000	35 000	85 000	49 047	1 022	50'069	
Netherlands	853 805	35 862	889 667	300 378	23 237	323 61	
Russian Federation	1 061 945	1 843 787	2 905 732	2 107 446	313 218	2 420 664	
Sweden		303 480	303 480	255 980		255'98	
Switzerland	117 363		117 363				
United States of America (CDC)	6 267 790	5 241 387	11 509 177	5 768 733	547 459	6 316 19	
United States of America (USAID)	25 768 721	33 565 907	59 334 628	27 179 197	5 276 228	32 455 425	
Bill & Melinda Gates Foundation	2 281 548	2 210 007	4 491 555	1 524 970	42 607	1 567 57	
Children's Ivestment Fund Foundation (CIFF)	18 997		18 997	18 996		18 99	
China Social Assistance Foundation (CSAF)	1 396		1 396				
Global Fund	235 205	1 322 549	1 557 754	409 796	32 217	442 01	
International Initiative for Impact Evaluation, Inc. (3ie)	57 311		57 311	19 891	26 000	45'89	
EPAM Systems, Inc.		221 386	221 386	218 153		218'15	
MDTF Office	932 511	534 418	1 466 929	693 684	129 873	823 55	
M.A.C. AIDS Fund	880 793		880 793				
Oak Foundation	160 775		160 775	105 602	50 622	156'22	
OFID	133 969		133 969				
Open Society Foundations	339 550		339 550	339 550		339 55	
The Regents of the University of California	139 561	( 62 036)	77 525	76 899		76 89	
WHO		203 220	203 220	179 728	22 917	202 64	
WFP	507 758	37 718	545 476	23 155	13 249	36 40	
UNDP	1 173 427	213 158	1 386 585	1 216 147	83 538	1 299 68	
UNHCR	10 090		10 090				
UNICEF	495 392	201 558	696 950	543 121	54 553	597 67	
UNFPA	3 229 538	5 258 806	8 488 344	3 145 145	590 824	3 735 96	
UNOPS	123 994	356 412	480 406	241 841	18 369	260 21	
Miscellaneous	42 200	2 873	45 073	37 571	5 045	42 61	
Refund to donors		( 37 630)	( 37 630)				
Total	49 136 815	56 446 206	105 583 021	46 886 539	7 295 504	54 182 043	

 $<sup>^{\</sup>mathrm{a}\prime}$  Encumbrance equals a firm commitment for goods and/or services which have not yet been delivered.

Tableau 6 Fonds extrabudgétaires

# Fonds disponibles, résumé des dépenses et des charges par source de revenus Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021

(En dollars américains)

Source de revenus	2020 carry-over	Fonds mis à disposition en 2021	Total fonds disponibles	Dépense	Charge <sup>a/</sup>	Total	Pourcentage de mise en œuvre	
	(a)	(b)	( c) = (a+b)	(d)	(e)	(f) = (d + e)	(g) = (f / c)	
Contributions volontaires et autres recettes								
Belgique	179 354	155 000	334 354	155 000		155 000	46.4%	
Danemark	-	167 000	167 000	167 000		167 000	100.0%	
Finlande	-	97 417	97 417	97 417		97 417	100.0%	
France	-	276 000	276 000	276 000		276 000	100.0%	
Allemagne	218 601	328 250	546 851	328 250		328 250	60.0%	
Japon	300 000		300 000			-	0.0%	
Luxembourg	27 341	167 000	194 341	167 000		167 000	85.9%	
Netherlands	379 910	515 000	894 910	515 000		515 000	57.5%	
Norvège	294 945		294 945			-	0.0%	
Fédération de Russie	104 727	2 153 520	2 258 247	1 604 663	495 266	2 099 929	93.0%	
Suède	-	385 917	385 917	385 917		385 917	100.0%	
Suisse	-	74 000	74 000	74 000		74 000	100.0%	
États-Unis d'Amérique (CDC)	99 341		99 341			-	0.0%	
États-Unis d'Amérique (USAID)	289 928	15 000 000	15 289 928	12 575 001	462 963	13 037 964	85.3%	
Commission européenne	203 761		203 761			-	0.0%	
PNUD	348 249	77 114	425 363	99 693		99 693	23.4%	
Fondation OMT ST-EP	25 000		25 000			-	0.0%	
OMS	528 927		528 927			-	0.0%	
Divers et autres	2 670 964	14 583	2 685 547	2 683 259		2 683 259	99.9%	
Coûts d'appui au programme et autres	7 677 423	4 022 824	11 700 247	11 206 205	397 829	11 604 034	99.2%	
Total	13 348 471	23 433 625	36 782 096	30 334 405	1 356 058	31 690 463	86.2%	

a/ La charge équivaut à un engagement ferme pour des biens et/ou des services qui n'ont pas encore été livrés.

Tableau 7

Dépenses nationales et régionales et charges sur toutes les sources de financement Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021

(En dollars américains)

Table 8 continued

Région	Pays	Budget unifié, résultats et Cadre de responsabilisation			For	nds non essentie	Is	Total			
	•	Dépense	Charge at	Total	Dépense	Charge a/	Total	Dépense	Charge a	Total	
Asie et Pacifique	Équipe d'assistance régionale, Asie et Pacifique	3 811 703	71 968	3 883 671	1 289 150	60 108	1 349 259	5 100 853	132 076	5 232 930	
	Bangladesh	197 594	82	197 676	2 556	00 100	2 556	200 150	132 070	200 232	
	-			629 315	2 336		2 330	622 271		629 315	
	Cambodge Chine	622 271 1 373 880	7 044 29 579	1 403 459	30 054	7 204	37 258	1 403 934	7 044 36 783	1 440 717	
	Fidji			228 657	30 054	7 204	37 258			228 657	
		212 118	16 539					212 118	16 539		
	Inde	865 470	32 188	897 658	251 884	60 141	312 025	1 117 354	92 329	1 209 684	
	Indonésie	831 088	19 289	850 378	916 132	208 575	1 124 707	1 747 220	227 864	1 975 084	
	République démocratique populaire lao	128 041	9 631	137 672	25 548		25 548	153 589	9 631	163 220	
	Myanmar	733 373	15 663	749 035	4 275 409	28 657	4 304 066	5 008 782	44 319	5 053 101	
	Népal	376 524	23 252	399 776				376 524	23 252	399 776	
	Pakistan	736 968	20 219	757 187	70 981	9 317	80 299	807 949	29 536	837 486	
	Papouasie-Nouvelle-Guinée	752 888	33 571	786 459	52 573	9 625	62 198	805 460	43 196	848 656	
	Philippines	400 471	30 495	430 966				400 471	30 495	430 966	
	Thailande	413 152	22 832	435 985		5 050	5 050	413 152	27 882	441 034	
	Vietnam	522 180	21 738	543 919	47 702		47 702	569 883	21 738	591 621	
Total Asie et Pacifique		11 977 722	354 090	12 331 812	6 961 990	388 678	7 350 668	18 939 712	742 767	19 682 480	
Afrique de l'Est et du Sud	Équipe d'appui régionale, Afrique de l'Est et du Sud	2 381 839	20 172	2 402 011	1 806 712	321 932	2 128 644	4 188 551	342 104	4 530 655	
	Angola	1 228 514	18 013	1 246 528				1 228 514	18 013	1 246 528	
	Botswana	748 468	301	748 769				748 468	301	748 769	
	Érythrée	345 510	4 039	349 549				345 510	4 039	349 549	
	eSwatini	841 639	3 830	845 469				841 639	3 830	845 469	
	Éthiopie	1 208 360	9 992	1 218 352	20 963	970	21 933	1 229 323	10 962	1 240 285	
	Kenya	1 458 631	31 472	1 490 103	239 849	7 290	247 139	1 698 480	38 762	1 737 242	
	Lesotho	591 859	831	592 690	124 201	6 785	130 986	716 060	7 617	723 676	
	Madagascar (couvrant les Seychelles, Comores, Maurice)	599 266	6 190	605 455	82 118	9 869	91 987	681 384	16 059	697 443	
	Malawi	920 342	8 405	928 747	1 191 543	191 025	1 382 569	2 111 885	199 431	2 311 316	
	Mozambique	960 898	11 863	972 760	496 512	141 259	637 771	1 457 409	153 122	1 610 531	
	Namibie	800 958	17 384	818 341	433 673	97 921	531 594	1 234 631	115 305	1 349 935	
	Rwanda	664 408	18 755	683 162	46 954	16 069	63 023	711 362	34 824	746 186	
	Afrique du Sud	2 147 297	16 354	2 163 651	3 177 100	310 027	3 487 127	5 324 397	326 380	5 650 777	
	Soudan du Sud	1 071 067	15 816	1 086 882				1 071 067	15 816	1 086 882	
	Tanzanie, République-Unie de	1 717 500	10 705	1 728 206	144 561	12 098	156 659	1 862 061	22 803	1 884 864	
	Uganda	1 128 178	28 790	1 156 968	1 403 720	138 578	1 542 297	2 531 897	167 368	2 699 265	
	Zambie	1 339 454	1 117	1 340 571	645 467	83 074	728 541	1 984 921	84 190	2 069 112	
Zimbabwe		1 540 677	15 229	1 555 906	233 655	63 522	297 177	1 774 332	78 750	1 853 083	
Total Afrique de l'Est et du S		21 694 864	239 256	21 934 119	10 047 029	1 400 418	11 447 447	31 741 892	1 639 674	33 381 566	
Europe	Équipe d'assistance régionale, Europe Arménie	2 100 022	22 213	2 122 235	3 226 521 53 630	806 644	4 033 164 53 630	5 326 542 53 630	828 857	6 155 399 53 630	
	Armenie Biélorussie	44.007	4 689	45.740					4.000		
		41 027		45 716	216 304	4 000	216 304	257 331	4 689	262 020	
	Kazakhstan	494 540	3 231	497 771	57 771	1 022	58 793	552 311	4 254	556 564	
	Kirghizistan	106 337	818	107 155	31 448	_	31 448	137 785	818	138 603	
	Moldova, République de	101 374		101 374	188 838	606	189 443	290 212	606	290 817	
	Tajikistan	98 688		98 688	18 199		18 199	116 887		116 887	
	Ukraine	1 113 299	14 466	1 127 765	89 878	2 019	91 898	1 203 177	16 485	1 219 662	
	Uzbekistan	l			91 665		91 665	91 665		91 665	

a/ La charge équivaut à un engagement ferme pour des biens et/ou des services qui n'ont pas encore été livrés.

Unified Budget, Results and Accountability Framework Non -core Funds Total Region Expense Encumbrance at Expense Encumbrance a/ Latin America and Caribbean 2 317 603 2 380 808 182 158 74 073 256 23 2 499 761 137 278 2 637 039 679 797 14 475 686 587 14 475 Argentina 694 272 6 790 6 790 701 062 165 567 846 671 Dominican Republic 363 020 15 685 378 706 399 639 21 880 421 520 762 660 37 566 800 226 El Salvador 160 874 177 734 642 161 516 16 860 16 860 642 178 376 578 568 Guyana 682 243 11 915 694 158 682 243 11 915 694 158 Haiti 746 116 41 387 787 503 113 536 11 250 124 786 859 652 52 637 912 289 657 245 Peru 564 660 13 175 577 835 51 512 13 249 64 761 616 171 26 424 642 596 Venezuela 151 933 1 178 687 15 832 372 260 **Total Latin America and Carib** 8 876 865 1 415 395 19 254 1 434 648 1 415 395 1 434 648 Algeria 221 876 26 380 248 256 44 926 8 978 53 904 266 802 35 358 302 160 206 265 226 833 Egypt 166 338 3 745 170 083 278 128 23 237 301 365 444 466 26 082 471 448 320 406 7 058 488 832 809 238 Iran 327 463 488 832 7 058 816 296 628 555 Sudan 275 161 4 105 279 356 275 161 4 105 270 356 Tunisia 80 120 8 377 88 497 80 120 8 377 Total Middle East and North Africa

West and Central Africa

Regional Support Team, West and Central Africa 3 314 115 96 814 3 410 929 834 426 32 215 866 641 4 148 541 129 029 4 277 570 3 024 600 3 068 444 3 445 600 3 489 444 Benin 549 680 11 691 561 372 111 111 549 792 11 691 561 483 Burkina Faso 674 898 5 878 680 775 674 898 5 878 680 775 Burundi 498 661 5 873 504 534 498 661 5 873 504 534 814 087 7 467 821 554 378 60 1 155 017 45 143 1 200 160 Central African Republic 1 063 218 27 779 1 090 997 113 118 41 303 154 421 1 176 336 69 083 1 245 419 Chad 779 519 3 128 782 646 779 519 3 128 782 646 547 312 579 989 547 312 32 677 579 98 Congo Côte d'Ivoire 1 312 905 18 197 1 331 102 154 081 14 038 168 118 1 466 985 32 235 1 499 220 2 222 905 2 515 258 Equatorial Guinea 404 899 7 474 412 373 404 899 7 474 412 373 568 570 109 676 Gambia 109 676 109 676 109 676 998 774 1 010 670 154 597 1 137 715 27 552 1 165 268 591 498 5 738 597 235 Liberia 453 574 14 594 468 168 453 574 14 594 468 168 1 025 407 21 741 1 047 148 27 667 27 833 55 500 1 053 074 49 574 1 102 648 Mauritani 222 894 18 468 241 362 222 894 18 468 241 362 13 533 Nigeria 2 754 338 57 282 2 811 619 1 048 188 66 992 1 115 181 3 802 526 124 274 3 926 800 206 234 6 235 212 469 206 234 6 235 212 469 Sierra Leone 528 715 12 190 540 905 14 070 554 012 26 260 580 272 69 184 220 1 322 767 70 506 987 25 648 950 3 065 785 28 714 735 94 833 170 4 388 552

<sup>&</sup>lt;sup>af</sup> Encumbrance equals a firm commitment for goods and/or services which have not yet been delivered.

Tableau 8 **2021 Enveloppes par pays : Détails des fonds transférés aux coparrains au niveau des pays** (En dollars américains)

Région	Pays	UNHCR	UNICEF	PAM	PNUD	FNUAP	ONUDC	ОІТ	UNESCO	омѕ	Banque mondiale	ONU Femmes	Total
A mérique Latine	Argentine			<u>-</u>	51000	41500				87 500			180 00
et Caraïbes	Bolivie					39 900	21700			10 900			72 50
	Brésil		80 800			90 700			100 100	128 400			400 00
	Chili	16 000		27 300	45 000					41700			130 00
	Colombie	28 000		32 000	35 000	50 000				35 000			180 00
	Cuba		40 000			40 000				70 000			150 00
	République dominicaine		28 300	28 400	28 300	28 300	28 300			28 400			170 00
	Équateur		45 000	15 000		45 000				45 000			150 00
	Salvador		10 400	10 400	20 800	10 200						20 700	72 50
	Guatemala		30 000	30 000		40 000				70 000			170 00
	Guyana		25 000		20 000	25 000				30 000			100 00
	Haiti		49 200		35 100	40 000		40 000	40 700	60 000		35 000	300 00
	Honduras		20 000			11600				93 400			125 00
	Jamaïque		56 100		48 100	195 800							300 00
	Pérou	40 000	35 000			40 000				35 000			150 00
	Venezuela	10 000	89 100			87 500				73 400			250 00
Total Amérique lat		84 000	508 900	143 100	283 300	785 500	50 000	40 000	140 800	808 700	0	55 700	2 900 00
M oyen-Orient et	Algérie	04 000	300 300	143 100	42 000	703 300	60 000	40 000	140 000	000 700		33 700	102 00
Afrique du Nord	-	15 000	20 000	15 500	50 000		60 000			49 500			150 00
•	Djibo uti	000 d		000			00.000						
	Égypte		35 000		15 000		60 000			40 000			150 00
	Iran	30 000	21400		118 200	70 000	15 000			45 400			300 00
	Maroc			20 000		20 000	35 000		20 000	35 000		18 000	148 00
	Somalie			55 000	40 000	55 000							150 000
	Soudan		30 000		30 000	40 000	25 000			75 000			200 00
	Tunisie			29 900		35 200	34 900						100 000
Total Moyen-Orien	nt et Afrique du Nord	45 000	106 400	120 400	295 200	220 200	229 900	0	20 000	244 900	0	18 000	1 300 00
Ouest et	Bénin		46 900	23 500	32 400	31900				75 300			210 000
Afrique centrale	Burkina Faso	20 000	50 000	30 000	26 000	20 000				30 000			176 00
	Burundi		25 000	20 000		30 000			12 000	48 000		15 000	150 000
	Cameroun	30 000	70 000	30 000	30 000	30 000		30 000	30 000	70 000		30 000	350 00
	République centrafricaine	35 000	62 000	40 200	20 000	44 500				40 000		22 300	264 00
	Tchad	57 900	59 900	24 100	26 700	51400			23 000	122 000			365 00
	Congo, République du	30 000	80 000	20 000	11000	35 000			25 000	25 000			226 00
	Côte d'Ivoire		100 900		25 100	75 700	16 100	26 800	53 500	65 400		61500	425 00
	République démo cratique du C	35 000	60 000	30 000	40 000	35 000			35 000	40 000		25 000	300 00
	Guinée équato riale		75 000			75 000							150 00
	Gabon		86 000			30 000			28 000	56 000			200 00
	Ghana		73 400		32 400	60 000			36 100	98 100			300 00
	Guinée (Conakry)	10 000	50 000	30 000	60 000	40 000				30 000			220 00
	Guinée-Bissau, République de		67 000	30 000		35 000				24 000			156 00
	Libéria		21900			38 900		16 100	40 300			32 800	150 00
	Mali	60 000	100 000		53 000	30 000			27 000	30 000			300 00
		00 000	50 200	49 800	55 500	00 000			2, 500	50 000			150 00
	Niger		00 200	-10 000				400.000	50 000				
	Niger Nigéria		275 000		100 000	100 300	100 000					EU UUU	1 100 00
	Nigéria		275 000	45 000	100 000	100 300	100 000	100 000		324 700		50 000	
	Nigéria Sénégal		34 900	15 000			100 000 30 000	100 000	45 000	324 700 30 100		50 000 45 000	200 00
	Nigéria Sénégal Sierra Leone		34 900 100 000	50 000	100 000	70 000		100 000		30 100			200 00 358 00
	Nigéria Sénégal	277 900	34 900					172 900	45 000		0		1 100 00 200 00 358 00 200 00 5 950 00